

Les Crimes des faux
catholiques considérés
comme la principale cause
des troubles et des calamités
de la France et de [...]

Madrolle, Antoine (1791-1861). Auteur du texte. Les Crimes des faux catholiques considérés comme la principale cause des troubles et des calamités de la France et de leur prolongation, par A. Madrolle. .

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

51
Lt 4702

1

176

LES CRIMES

DES

FAUX CATHOLIQUES

CONSIDÉRÉS COMME

LA PRINCIPALE CAUSE

DES TROUBLES ET DES CALAMITÉS DE LA FRANCE
ET DE LEUR PROLONGATION.

Par M. A. Madrolle.

Reprenez, devant tout le monde ceux qui seront coupables
de crimes ; afin que les autres aient de la crainte.

(S. PAUL, 1, *Tim.* 6, *traduct.* de M. de Genoude.)



A PARIS,

CHEZ MOUTARDIER, LIBRAIRE,
RUE GIT-LE-CŒUR, N° 4 ;

DELAUNAY, DENTU, LEVAVASSEUR ET BARBA,
PALAIS-ROYAL ;

ET CHEZ LES LIBRAIRES-COMMISSIONNAIRES.

1832.

LES CRIMES

DES

FAUX CATHOLIQUES.

IMPRIMERIE DE GUIRAUDET, RUE SAINT-HONORÉ, N° 315.

LES CRIMES DES FAUX CATHOLIQUES

CONSIDÉRÉS COMME

LA PRINCIPALE CAUSE

DES TROUBLES ET DES CALAMITÉS DE LA FRANCE
ET DE LEUR PROLONGATION.

Par M. A. Madrolle.

Reprenez devant tout le monde ceux qui seront coupables
de crimes ; afin que les autres aient de la crainte.

(S. PAUL, 1, Tim. 6, *traduct. de M. de Genoude.*)



A PARIS,

CHEZ MOUTARDIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE GIT-LE-CŒUR, N° 4 ;

ET CHEZ LES LIBRAIRES DU PALAIS-ROYAL.

Consurget enim regnum in regnum, et erunt pestilentiae, et
fames, et terræ motus.....

Et multi pseudo-prophetæ surgent et seducunt multos.

(S. MATHIEU, 24.)

La France ne doit plus être trompée.

(*Constitution de la GAZETTE DE FRANCE du 28 mars.*)

Dédicace.

Aux sincères amis, aux amis, à tout prix, de la vérité, de l'ordre public et de la paix, à quelque parti qu'ils appartiennent, appelés comme juges entre un ami de la liberté et les amants de la puissance.

AVERTISSEMENT.

J'étais sur le point de publier l'*Introduction* à une **LÉGISLATION UNIVERSELLE**, Encyclopédie seule véritable, où toutes les Vérités, tous les Êtres, tous les Rapports, dans tous les ordres de connaissances humaines, toutes les Lois, tous les Droits et tous les Devoirs sont démontrés par la seule circonstance de la place qu'ils occupent, démonstration exclusive de l'objection, et qui sera de nature à étonner les Savants les plus prévenus, lorsqu'un Événement immense est venu m'ôter, je ne dirai pas la force, mais jusqu'à la pensée de persévérer.

Dans une grande vue, et pour un grand besoin nouveau, j'élève la voix; parce que la nature, aussi bien que la Charte, et avant elle, m'a donné la voix.

Je parle à plus juste titre que M. de Genoude: car je ne viens pas d'aussi loin, et j'ai mis plus de temps à venir.

J'aurais un titre, à défaut de tous les autres, que n'a jamais eu et que n'aura jamais M. de Ge-

noude , c'est celui de n'être désavoué par personne. Un jour viendra où je serai entendu par tout le monde. Le système que je développe est , aujourd'hui plus que jamais , le système de tous les honnêtes gens , et les mauvais sujets eux-mêmes ont la prétention d'en être de bons.

Je signale d'infiniment petits individus, parce que je tiens de l'histoire, et plus encore de la raison, que les Empires élevés par l'épée des grands hommes tombèrent sous l'épingle des pygmées. Le chêne des Gaules , le cèdre du Liban , s'élèvent avec les siècles , à la faveur d'un terrain robuste : ils finissent par rivaliser avec les montagnes et se balancer dans les nues ; et quelquefois il a suffi d'un petit ver de terre tenace pour faire languir et se couronner le roi des forêts.

Il peut y avoir une haute importance , mais il ne saurait y avoir d'orgueil , à signaler ce ver.

Je n'ai jamais défendu les *personnes* du Pouvoir ; ce n'est pas elles que je veux défendre en ce jour ¹. Ce que j'aime , ce que je crois nécessaire , ce que je m'honorerais de défendre tant que la Providence, qui m'a donné un souffle de vie et de talent

¹ Je défie qui que ce soit de citer de moi un éloge du talent de M. de Villèle ou de M. de Polignac. J'ai même appelé publiquement le premier un simple *homme d'affaires* aux jours de sa puissance , et tous mes amis savent que, lorsqu'il s'agissait de lui en particulier, je le qualifiais d'homme à peu près nul. Seulement, mes princi-

pour elle, me le laissera, c'est le *Pouvoir*, quel que soit son principe, quels que soient ses Ministres ou ses Rois, quels que soient même ses erreurs et ses fautes : et le *Mémoire au Roi*, qui n'est pas oublié, n'avait pas un autre but ¹.

Si jamais M. de Villèle revenait au Ministère, si M. de Genoude lui-même y venait, pour leur malheur et celui de Henri V, plus que pour celui de la France et le mien....., je les défendrais de nouveau, comme je défendrais M. de Lafayette.

Et moi aussi je serais facilement (car je ne suis pas), je serais sincèrement, républicain. Sujet de Saint Louis ou d'Égalité, de Robespierre ou de Bonaparte, de Charles X ou du citoyen Raspail, de Louis-Philippe ou de Henri quatre II ; *sujet* surtout de M. de Montalivet, je dirais volontiers, comme l'âne du bon Lafontaine, c'est-à-dire comme Lafontaine lui-même, *Peu m'importe à qui je sois*..... Voulez-vous n'avoir rien à redouter d'une

pes de soumission politique m'interdisaient de l'attaquer lorsqu'il représentait le Pouvoir royal.

Il y aurait aujourd'hui à mes yeux de la lâcheté à le respecter : il est plus inutile, plus hautain, et peut-être plus dangereux que jamais.

¹ Le *Traité des devoirs catholiques dans les révolutions*, que j'ai d'abord publié sous l'anonyme peu de temps après la révolution de juillet, avec le titre de *Manifeste des catholiques français sur le devoir de soumission aux puissances*, est la conséquence rigoureuse de ce *Mémoire*. Je suis forcé d'y renvoyer pour les principes, que je ne puis que supposer dans ce nouvel écrit.

puissance quelconque , dit saint Paul aux Romains sous Néron , faites bien ¹.

Telle est la plus simple et la plus haute philosophie à la fois.

Je voudrais, au prix de ma vie, prévenir de mauvais Rois lorsqu'ils sont futurs ; mais, venus , je les respecte, je les défends, à l'exemple de CELUI dont je relève , quand ce ne serait que pour les empêcher d'être pires.

Il en est du Pouvoir mieux encore que de la propriété : il a le don de rendre moins mauvais d'abord, et à la fin , bon, son possesseur le plus mauvais. Sa recherche , sa prétention , seules , rendent terrible ². Et c'est pour cela que j'étais l'ami plus naturel de la

¹ *Vis autem non timere potestatem? bonum fac, et habebis laudem ex illâ : Dei enim minister est tibi in bonum.* Et c'est immédiatement après que l'apôtre des nations ajoute ces paroles plus remarquables et plus décisives encore : *Si autem malum feceris, time : NON ENIM SINE CAUSA GLADIUM PORTAT. Dei enim minister est; vindex in iram, etc.*—Rois, Conventions, Cours d'assises, choléra, guerres, etc., tout cela est synonyme dans la langue de la nature.

² Le dernier procès entre M. Persil et M. de Genoude en est une preuve naturelle à rappeler ici : lisez et comparez leurs deux plaidoyers !

Le plus âne des deux n'est pas celui qu'on pense.

M. Persil a dit : « Notre *Guillaume* ne tomberait pas sans que sa chute retentît dans toute l'Europe. » Il a dit encore : « Les émeutes de la presse ne méritent pas plus de faveur que celles

Branche aînée ; mais c'est pour cela aussi que je suis l'ami de la *cadette* : elle a deux ans de royauté apparente ; le duc de Bordeaux a l'avantage de n'avoir pas même une quasi-royauté d'un jour.

Je le crois condamné pour long-temps à ne connaître de la Couronne que la *prétention* : c'est un malheur plus grand encore que celui d'être Roi , auquel Louis XVI ne paraît pas avoir pensé dans son Testament.

Le bonheur et la gloire par excellence , pour un homme qui se croit appelé à régner, consisteraient à *s'assujettir*, fût-ce à son Cousin.

Si le jeune Henri V. approuvait jamais , lorsqu'il sera homme, et même lorsqu'il sera Roi sans le savoir, ce que sa mère paraît avoir fait en son nom...;

des carrefours. » M. de Genoude , lui , a demandé : « Huit millions d'électeurs (au lieu de 100,000 existants) BIEN DÉCIDÉS, comme on l'est maintenant en Angleterre, à refuser l'impôt, si le Gouvernement leur refusait la réforme. » Il a dit ensuite : *Etats généraux*, *Gazette de France*, *Genoude*, *Fleury*, etc. Et pourtant l'un a commencé par des *Questions hypothécaires* ridicules, et l'autre par une traduction quasi-sublime de la *Bible* !

Remontez un peu plus haut, vous trouverez d'autres exemples non moins décisifs : M. Dupin , simple avocat à la Chambre jusqu'en 1831 , s'est quelquefois trouvé homme d'état depuis. Seulement, la vérité ne sauve pas du ridicule momentané de l'inconséquence ; et, de nos jours, le ridicule est plus à craindre que le crime !

M. Berryer a fait le contraire : il est redevenu avocat, et il pourrait se trouver tribun !

s'il s'entourait jamais sur le trône des hommes qui se disent les *Chargés d'affaires* de celle-ci... , c'en serait fait de lui à jamais , et tout de suite.....

Il faut le dire et le crier, au risque de passer un temps pour téméraire , et que sais-je ? pour lâche :

Henri V, *Prétendant*, laissera le feu s'allumer aux quatre coins de la France et peut-être du monde.

Henri V, *Roi* par les complots ou le *suffrage universel* de la Gazette de France , c'est-à-dire sans *la grâce de Dieu* (et il le serait de cette façon), au lieu d'éteindre ce feu , pourrait bien le rallumer !!!

Seulement , lorsque je défends le Pouvoir criminel (si criminel il était), ce ne sont point ses crimes que je défends : je ne ferais que les renvoyer à leur juge naturel.

Mes adversaires, au contraire, n'ont jamais défendu que les hommes, c'est-à-dire des intérêts,....

Ils ne défendent pas autre chose encore.

Le Pouvoir, ou en d'autres termes , la Vérité et Dieu lui-même peut-être, ne sont pour eux, comme pour Louvel, que des mots.

Je les nomme , par la raison toute simple qu'ils se sont eux-mêmes nommés.

M. de Genoude est l'homme d'Europe, et par conséquent de l'univers, qui, avec le moins de titres pour se nommer, se nomme le plus souvent et au plus de monde tous les jours. Il dit sans cesse , il fait penser peut-être , que la Religion et la Monarchie chré-

tiennes (qu'il ignore absolument et qu'il détruit) sont comme pendues à sa *Gazette*. Il fallait, sous peine de manquer absolument son but, et pour mettre le remède en proportion avec le mal, mêler sans cesse le nom de M. de Genoude à tous les genres de maux qui nous oppriment en son nom.

L'Église universelle fait une loi et un usage du signalement de ses adversaires; M. de Genoude lui-même dénonce habituellement les siens : quelquefois les tribunaux ont jugé qu'il les calomniait. Je ne prendrai sur mes contradicteurs que les droits qu'ils m'ont personnellement donnés : leur vie privée restera murée ; leurs actes publics seuls seront mis à découvert, et encore ils seront plutôt classés et mis en œuvre que publiés pour la première fois.

Je les accuse hautement, énergiquement, publiquement¹, parce qu'ils accusent eux-mêmes plus

¹ J'ai parlé, j'ai fait parler, j'ai écrit en particulier à M. de Genoude, et à plusieurs de ses amis qui sont les miens, avant de le dénoncer publiquement. Depuis long-temps je m'étais retiré de lui, j'avais renoncé à des avantages réels et à d'intimes confidences, à la vue de ses inconséquences, de ses variations politiques et même religieuses, et de son engouement stupide pour la personne de M. de Villèle. Je lui avais même prédit des inconséquences futures plus étranges... Ce n'est qu'après avoir épuisé mes devoirs d'homme que je remplis celui de citoyen (Saint Mathieu, chap. XVIII, v. 17.). Je ne voudrais pas sacrifier un ennemi, je ne voudrais pas même sacrifier un ami, à un bon ouvrage ; je n'aime pas le *potius amicum quam dictum perdere*.

hautement encore leurs adversaires, c'est-à-dire les hommes sincèrement religieux et honnêtes, les derniers Romains de l'ordre public en France, dans tous les partis. Il serait singulier que la Foi n'eût pas, pour exprimer la vérité et le devoir dans les plus chers intérêts de l'humanité et de la patrie, ce que les passions s'arrogent pour proclamer l'erreur et le crime, au nom et pour la plus grande gloire de Dieu!

Quoi! l'abus, quand il touche à l'Autel, a-t-il le droit d'asile refusé même au crime qui l'embrasse!

J'écris, je puis le dire, en présence de ma conscience; jamais plus de conviction, car jamais plus de foi, ne présida à une composition. Elle aura l'avantage de la loyauté; peut-être aura-t-elle l'autorité d'un testament !

Les événements que je vois venir, et que je regarde comme venus, par cela seul que j'en vois la cause venue, ne me permettront jamais de satisfaire ce qu'on appelle une ambition. Les grandeurs du monde, ses Ministères si convoités, m'ont toujours semblé ses petitessees : je les laisse à qui s'en contente. La seule supériorité, la royauté unique, est, à mes yeux (après le gouvernement de sa propre intelli-

J'écris au moment des plus grands ravages du choléra dans la capitale, et même dans le quartier que j'habite.

gence), celui de l'intelligence publique : l'encouragement, l'éducation, la *glorification* (dans la haute littérature la chose doit au besoin emporter le mot) des bons esprits ; la poursuite, l'anéantissement des autres. Et cette couronne-là, ce ne sont pas les peuples, ce ne sont pas les journaux légitimistes, ce sont encore moins les rois (ils s'en vont) qui les octroient. Ils ont moins encore la faculté de les ôter.

Je suis maître de moi comme de l'univers ;
Je le suis, je veux l'être.....

Cela donné, je n'ai certainement rien à attendre de la Royauté nouvelle ; je n'aurai, avec cet ouvrage, rien à espérer de l'autre.

J'aurais eu tout à gagner, dans le sens du monde, à joindre mon adhésion aux adhésions de la Gazette de France. Les Carlistes m'auraient tenu compte de ma docilité, sans que les Républicains osassent m'en faire un crime : je préfère l'estime intérieure des partis à leurs faveurs d'apparat, et je préfère aux jours les années.

Du reste je n'ai point à craindre d'ennemis ; je n'ai pas même d'adversaires à redouter. Lorsqu'on ne se sent de haine que contre l'erreur ou le crime, on n'a point à se mettre en garde contre la haine des autres. Nous n'excitons de passions que lorsque nous avons commencé par en avoir.

Je veux, non pas prouver (car pour prouver il

faut avoir le temps et la volonté du lecteur), mais faire sentir cette vérité fondamentale, que les Causes du mal sont plus coupables que le mal; que les erreurs religieuses sont plus funestes que les erreurs politiques; que les crimes auxquels on mêle la vertu, l'impiété qu'on veut concilier avec la Religion, sont les grands crimes et les grandes impiétés; que les Légitimistes enfin contre-révolutionnaires sont cent fois plus coupables et plus dangereux que les révolutionnaires Légitimistes et que les révolutionnaires purs et simples.

J'avais montré le *Devoir des Catholiques* au mois d'août 1830, j'ai aujourd'hui à dénoncer sa violation.

J'ai pensé seulement à la chose, pas au style. J'ai écrit à course de plume et même à course de cœur, à la hâte enfin, de peur d'écrire sur un tombeau. En temps de révolutions, à l'aspect de l'hypocrisie politique et sous le coup de la *Colère* céleste, l'indignation fait les publicistes, elle n'a jamais fait les poètes.

Le temps viendra où il sera donné à quelques grands hommes véritables (il s'en présentera, gardez-vous d'en douter, car le monde entier en a besoin et les attend) de démontrer, aux plus intéressés à la méconnaître, que la vraie littérature est celle qui exprime la Société, et la perce, si j'ose le dire, d'outre

en outre ; où le mot, écrasé sous la chose, soit devenu invisible.

Telle fut, jusqu'à un certain point, la littérature de Montesquieu, de Benjamin Constant, de Barthélemy (le poète), aussi bien que celle de Bacon, de Leibnitz, de Bourdaloue, et même de Bossuet. Telle fut surtout la littérature de la Bible. Telle n'est point la littérature de M. de Genoude : elle est aussi vide qu'elle est orgueilleuse ; elle n'a pas même le mérite de quelques autres littératures, celui d'être sonore.

Si MM. de la Gazette criaient à la fausseté, à la calomnie, au ressentiment peut-être, ils prouveraient un peu plus la thèse de la haute accusation que nous dirigeons contre eux.

S'ils gardaient le silence, ils la prouveraient davantage encore.

Quelque parti qu'ils prennent, ils seront condamnés au tribunal de l'opinion publique, de celle-là même dont ils se croient les régulateurs. La vérité est la chose du monde à laquelle on saurait le moins échapper : ses défaites momentanées ne sont jamais qu'apparentes ; elles sont des moyens de victoires pour elle.

Tout considéré, ces messieurs préféreront au parti du dédain celui de l'audace. Je leur répondrai à l'avance ce que l'un d'eux répondait dans une position analogue. « J'ai à subir, disait M. de Lour-

doux, dans son *Opinion d'un citoyen* (faite dans l'intérêt de M. Decazes, l'adversaire-né de M. de Villèle), tous les inconvénients d'une discussion où les théories sont personnifiées, où les hommes et les principes sont si étroitement liés qu'on ne peut démontrer les vices et les dangers d'une doctrine sans que le blâme ne se répande sur les actions qui sont derrière. » C'est la forêt enchantée du Tasse : la hache du guerrier ne peut frapper un chêne sans faire jaillir du sang de l'écorce; sans arracher un cri de douleur.

Ce cri sera salutaire ¹.

Du reste, je n'ai garde de révoquer en doute la bonne foi de MM. de la Gazette de France : je les connais beaucoup et depuis long-temps; et c'est pour cela que j'ai le droit de les attaquer.

Je sais que la conversation et même la vie de l'un d'eux est toute pleine des pensées, et n'est pas étrangère aux actes, de la Religion; que c'est en conscience et religieusement qu'ils invoquent tous les principes destructeurs de la Religion et même de la Morale.

¹ A nous, et surtout à M. de Genoude. S'il en doutait, je le renverrais aux versets 20 et 21 du chap. v de l'*Épître de saint Jacques*, dans sa traduction de la Bible. Un jour viendra où M. de Genoude nous considérera comme le seul homme peut-être qui lui ait rendu un service au monde. De cette façon, M. de Villèle, qui lui donna une partie de la *Gazette de France*, aura été son ennemi par excellence.

Mais ce que je sais encore mieux, c'est que les fautes les plus désastreuses sont précisément celles qui se commettent de bonne foi..... Je suis même porté à croire que toutes les fautes, que les crimes les plus grands, celui de Louvel par exemple, se commettent, et se commettraient encore, de cette façon. « Tous désirent le bien; et il n'y a personne qui, dans ce qu'il dit et ce qu'il fait, dit M. de Genoude d'après A Kempis¹, ne se propose quelque bien particulier; mais l'apparence du bien en trompe plusieurs. La nature est artificieuse ¹. »

Je sais, mieux que qui que ce soit, ce que la Religion a de puissance sur quelques unes des personnes que j'accuse de la blesser. En signalant les fautes qu'elle ne leur épargne point, je n'ai garde de méconnaître celles qu'elle leur fait éviter. Certains hommes peuvent être passionnés, vicieux, mauvais sujets avec la Religion; ils seraient des monstres sans elle.

Lorsque la seule *idée* de Dieu arrête, que ne ferait pas la *Foi* véritable?

Un des plus célèbres royalistes que je connaisse vient de me dire, assez naïvement : « Votre attaque, que je crois d'ailleurs fondée et consciencieuse, n'aura-t-elle pas pour effet de nous diviser encore? » — « Sans doute, lui ai-je répondu; et je n'ai même pas voulu autre chose. Lorsque la première Église

¹ *Imitation de J.-C.*, liv. III, chap. 54.

avait un membre infidèle, elle le *retranchait du milieu du peuple*, comme disent sans cesse les livres sacrés. L'Église nouvelle a fait de même : elle n'a eu pour mission que de *séparer le bon grain de l'ivraie*, dans sa famille. Le commun Maître a dit : « Je ne suis pas venu envoyer la paix, mais la guerre ; je suis venu séparer le fils d'avec le père, etc., le serviteur d'avec le maître » (*S. Mathieu*, ch. x ; et remarquez qu'il est parlé de *l'ami*, et non de *l'étranger*). Ce que le Maître a dit, nous le faisons. Lorsqu'il y a dans le corps humain un membre de gâté, le premier besoin et le premier devoir est de l'amputer. J'aime assez, je vous l'avouerai, procéder d'accord à la fois avec le Médecin et avec le Pontife. Je puis vous ajouter enfin que, lorsqu'un catholique est devenu inconséquent, infidèle, faux, ce n'est point la Communion qui s'est séparée de lui ; c'est lui qui s'est séparé d'elle. » — Et le royaliste célèbre de me répondre : « Je n'ai plus rien à vous dire. »

LES CRIMES

DES

FAUX CATHOLIQUES.

Et d'abord, jetons les yeux sur cette Vérité, dont nous avons fait la base de notre titre et de notre ouvrage, que les plus grands crimes, les crimes qui ont de la portée, et ceux contre lesquels on doit le plus s'élever¹, sont ceux que l'on commet hautement, journellement, armé de principes, et, si j'ose le dire, au nom et pour la plus grande gloire de Dieu : les crimes enfin des faux catholiques, des royalistes faux, des catholiques élevés au séminaire, et qui ont traduit l'*Imitation de J.-C.* et la *Bible*, comme ceux que je signale en ce moment.

Or il ne faut que penser à la chose pour en être convaincu, et M. de Genoude doit le savoir mieux qu'un autre : il fait profession de Christianisme et même de Catholicisme. Il sait que les hommes religieux, et surtout les fidèles, ont la juste prétention que leur Religion est le suprême

¹ « C'est contre l'excès et l'altération du bien, dit Duclos, qu'on doit être en garde ; le mal bien reconnu exige moins d'attention, parce qu'il s'annonce assez de lui-même. » (*Considérations sur les mœurs.*)

préservateur des erreurs et des crimes, s'il y a au monde un préservateur; que l'exemple des lumières, du talent, de la vertu, de la générosité, de la patience, donné par ceux qui font profession de catholicisme, est l'irrésistible argument de la vérité du catholicisme, et que par conséquent l'exemple contraire est la grande preuve de sa fausseté. François-Xavier, François de Sales, Fénelon, Belzunce, par exemple, entre mille autres, furent plus utiles à la France, et même à la Chrétienté, par leur vie, que ne le furent Bellarmin, Bourdaloue et Bossuet par leurs ouvrages.

Cela donné, s'il y a au monde une chose fâcheuse, terrible, fatale à la fois à la Religion véritable et à l'humanité, ce sont les erreurs, les contradictions, la bêtise, et surtout la corruption, des prétendus catholiques. Les masses, qui ne jugent que par leurs yeux, mesurent le principe à ses conséquences. A l'œuvre elles apprécient l'ouvrier. Ce que l'habile observateur attribue à la faiblesse ou à la malice de l'homme, le peuple l'impute à la faiblesse ou à la fausseté de la chose, et le Christianisme, innocent, *bénéfacteur*, se trouve, comme son Auteur, chargé du poids des crimes de ses plus mortels ennemis!

« Vous fortifiez la main des méchants. »

« Vous qui vous glorifiez dans la Loi, dit S. Paul aux *Romains* (selon la traduction de M. de Genoude), vous déshonorez Dieu par le violement de la Loi: car VOUS ÊTES LA CAUSE, comme dit l'Écriture, QUE LE NOM DE DIEU

¹ *Confortaverunt manus pessimorum.* (Jérémie, xxiii, 14.)
 — Voyez encore Ezéchiel, xiii, 22.

EST BLASPHEMÉ PARMi LES GENTILS¹. » « Vous exposez la vérité à la médisance². »

Il en est des inconséquences des sages et de leurs fautes comme des maladies du corps humain : elles sont d'autant plus dangereuses quand elles attaquent les parties nobles.

C'est en parlant des erreurs de la Vérité, des crimes de la Vertu, de l'athéisme, si j'ose le dire, des Dévots, que Montesquieu a dit ce mot célèbre, dont il était loin de sentir la portée : « Si je voulais raconter tous les maux qu'ont produit dans le monde les lois civiles, la Monarchie, etc., je dirais des choses effroyables. »

Ce qu'on appelle les *Guerres de religion*, et parmi elles les Croisades, la Ligue, la S.-Barthélemi, dont les rigueurs furent loin d'être salutaires (aux meurtriers du moins), sont de ces *choses effroyables* par excellence.

Les nations et même les parties du monde qui furent le plus désolantes, et tôt ou tard le plus désolées, sont aussi celles qui avaient commencé par être Israélites, Chrétiennes ou Catholiques : l'Orient et la Judée, Constantinople, les États du nord, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Irlande, la Belgique.....

C'est aujourd'hui la France.

Si jamais l'Espagne devenait tout-à-fait contradictoire, son état serait le pire de tous..... Le premier *Peuple de Dieu* a fini par être le plus coupable et le plus scandaleux

¹ *Nomen Dei per vos blasphematur inter gentes, sicut scriptum est.* (Chap. III, 23, 24.)

² *Per quos via veritatis blasphemabitur.* (2^e saint Pierre, II, 2.)

de tous les peuples; le second serait plus coupable et plus scandaleux encore.

Dans la France, la province qui fut, et qui sera peut-être encore, la plus terrible aux autres et à elle-même, c'est la Vendée: car c'est au nom d'une Vierge qui fut toute sa vie humiliée, et c'est au nom d'un Dieu qui préféra la Croix à la plus légère désobéissance à un *César* tel quel (tous les Césars, pendant 500 ans, furent des usurpateurs, dont la plupart n'étaient pas même des *cousins* éloignés de leurs prédécesseurs), que les Vendéens font leurs résistances et qu'ils ont fait au besoin une guerre à mort consciencieuse..... à leurs concitoyens, consciencieux aussi!

Celui des Rois juifs qui fit le plus de mal à la Religion de Moïse fut Salomon, lequel avait d'abord été admirable dans le service, et même dans la science de la *Sagesse*, de son Dieu.

Celui des Rois chrétiens qui affaiblit le plus l'Église naissante (dans un sens, car dans un autre il la servit), ce fut l'Empereur Julien, qui de chrétien zélé, et même d'ecclésiastique, devint philosophe, persécuteur et *apostat*.

De même, et à plus forte raison, le plus terrible des hérétiques fut Arius, qui avait été un Prêtre austère et éloquent;

Les plus terribles des Évêques, Photius et Crammer;

Les Papes les plus terribles, les voluptueux ou les guerroyeurs, Serge III, Jean XII, Alexandre VI, Jules II (si grand homme d'ailleurs).

Des Papes plus terribles encore furent les *Anti-papes*!

Le plus funeste de tous les hommes fut Judas, autrefois le Disciple du Sauveur universel.

Un mauvais Ange, un quasi-Dieu, a fait un plus grand mal encore peut-être.....

Nous remontons trop haut, nous allons trop loin, nous dira-t-on : nous allons redescendre ou revenir.

Si en effet nous considérons un à un d'autres hommes, nous retrouvons les mêmes différences et les mêmes destinées. Louis XIV, qui disait son chapelet et avait un Jésuite pour directeur, et qui néanmoins avait, affichait, couronnait des maîtresses, fit, au fond, bien plus de mal à la Religion et même à la Compagnie de Jésus, que Henri IV, quasi-protestant, ne leur en fit avec les siennes. Et la Déclaration de 1682 fut peut-être plus fatale à la Catholicité que l'Édit de Nantes.....

De nos jours, Louis XVIII, qui allait à la sainte Table, et prenait ses Ministres, et quelquefois ses Prêtres, de la main d'une femme d'esprit; Charles X, presque dévot, qui néanmoins avait pour premier Ministre un simple homme d'affaires s'enrichissant à tout prix, et se trouvait en partie de chasse ou d'échecs aux journées des massacres de Paris,... étaient bien plus sûrs de manquer la Restauration que ne l'est Louis-Philippe, que ne le serait Lafayette, sans aller à la Messe; que ne l'eût été Robespierre lui-même en reconnaissant la *Raison* pour *Être suprême* : car, si un peu d'esprit écarte de l'impiété, beaucoup d'esprit y ramène; c'est un esprit plus élevé, c'est-à-dire plus humble, qui conduit à la Religion véritable.

Dans un autre ordre de personnes, Voltaire, qui outrageait publiquement la Religion, et qui l'outragea avec persévérance jusqu'à sa mort exclusivement (il voulut, mais vainement, se confesser), lui fit après tout moins de mal

que D'Alembert et Montesquieu, qui la caressèrent quelquefois.

Le prêtre Prevost, qui faisait des romans plus ou moins licencieux, lui fut plus fatal que J.-J. Rousseau, calviniste, et profondément haineux.

Le plus indigne Constituant fut le plus fameux des apostats!...

Les dévots Émigrés, qui vinrent, les armes à la main, ensanglanter leur patrie, au nom de *Dieu*, lui causèrent plus de mal au fond que ne lui en firent les Proconsuls athées du *Comité de salut public*, au nom de la *Liberté*.

Et, pour ne pas reculer devant la dernière conséquence et le dernier exemple d'une vérité fondamentale, M. de Bonald, qui jusqu'en 1852 avait semblé *le dernier des Romains* du 19^e siècle, fut, selon moi, plus dangereux pour la Religion et la Monarchie catholiques, en donnant (de complaisance et sans le savoir peut-être) une *adhésion* à l'opposition phariséenne de la Gazette de France, que ne le furent, quelque temps avant lui, Benjamin Constant et M. de Montlosier, indifférents en matière de religion, et même M. de Châteaubriand et l'*Abbé* de La Mennais, plus indifférents encore peut-être (malgré les titres de leurs écrits), parce qu'ils sont plus vains ou plus violents.

Les plus dangereux de tous les hommes du jour sont les hommes de la Gazette de France. Pris individuellement, ils sont sans doute faibles, et même nuls; mais ils sont unis, unis par des intérêts de tous les jours, par des espérances terribles; ils sont unis forcément, et à jamais: car,

sans leur union, ils ne sont plus rien dans la société. Ils sont arrivés, par la nature même d'un journal, et surtout par la Révolution de juillet, au point d'avoir pour partisans, et pour tributaires, un assez grand nombre de royalistes estimables. Ils mêlent depuis 15 ans le Pape, les Évêques, le Clergé, la Religion tout entière, la Bible... à la politique dans leurs écrits.... Ils ont le Journal le plus accrédité qu'il y ait aujourd'hui en France, et il n'y a de lecteurs que pour les journaux !

C'est le levier avec lequel Archimède eût soulevé le monde.

Si la Monarchie, si la Religion elle-même, pouvait jamais périr, si Dieu pouvait personnellement être vaincu, un Journal comme celui-là, avec le temps, les ferait périr.

Mais, s'il y a un homme moins sûr de tomber que tous les autres sous les coups d'état et le suffrage universel.... de M. de Genoude, c'est le Roi Louis Philippe,... celui toutefois auquel la Gazette paraît en vouloir le plus!!!

Par bonheur, il ne périra, en définitive, que les auteurs volontaires d'un infernal système, et ses partisans volontaires aussi... C'est des premiers que S. Paul nous dit que leurs erreurs seront *de plus en plus graves*, et des autres qu'*ils en seront les victimes*¹. C'est de tous ensemble qu'il est écrit : « Lorsqu'un aveugle en conduit un autre, ils tombent tous deux dans le précipice². »

J'ai dit, j'ai fait entendre, par la raison et par l'histoire, la toute-puissance des erreurs et des crimes religieux; il

¹ *Mali homines et seductores proficient in pejus; errantes et in errorem mittentes.* (2 Tim. III, 13.)

² Saint Mathieu, XV, 14; Luc, VI, 59.

me resté à la démontrer par des sentiments ou des autorités.

Et d'abord par celle de la Bible, la plus faible pour les autres, la plus forte pour MM. de la Gazette de France. Qui n'a été frappé de ses portraits des *pharisiens*, et de ses qualifications du *scandale* ¹ (Car le scandale n'est pas autre chose que l'exemple, si efficace, de la Religion jointe à la politique)? *Isaïe*, que M. de Genoude a séparément traduit, est le prophète de la colère réservée à l'hypocrisie et aux pharisiens ². Ils recevront une condamnation plus grande ³.

L'Église, en conséquence, redoute plus les hérésies que la philosophie et même que les schismes. Elle fait comme le père de famille, qui ne craint rien plus que l'ingratitude et les coups de ses enfants.

Et ce que Dieu nous crie si hautement, les hommes aussi nous le crient. Un hypocrite, un individu qui *fait de dévotion métier et marchandise*, est l'être odieux, l'être exécré par excellence. C'est à sa satire du *Tartufe* que le plus grand de nos poètes dramatiques a dû son chef-d'œuvre, ses succès, et peut-être sa popularité.

Lorsque le *Constitutionnel* s'élève chaque jour contre le *carlisme* et ne voit que le *carlisme* de criminel, lorsqu'il invoque contre lui les lois d'exception et les rigueurs salutaires; lorsque le *Journal du Commerce* appelle le parti de la *Gazette* le *parti détesté*; lorsque enfin tous les hommes,

¹ Saint Mathieu, xviii, 6.

² Saint Marc, vii, 6, 7.

³ *Hi accipient damnationem majorem.* (Luc, xx, 47.)

à quelque parti qu'ils appartiennent, ne connaissent rien au monde de plus odieux que les *Apostats* .. c'est, au fond, notre opinion sur la gravité, et les conséquences, du crime catholique qu'ils proclament; et nous sommes heureux, nous sommes fier, d'avoir découvert cette dernière façon, cette façon décisive, de faire admirer la Religion que nous nous faisons gloire de pratiquer!

Des plus grands principes, et de la plus grande généralité possible, nous arrivons à des faits particuliers.

Le temps est passé, ou n'est pas encore venu, ou probablement ne viendra jamais, de tracer (ou plutôt de publier, car cela est fait depuis 1826) utilement, avec des faits éclatants et irrécusables, et une logique encore plus éclatante :

I. Le tableau de la faiblesse, des inconséquences, des iniquités habituelles, de l'ambition, de la cupidité et même de l'hypocrisie, de l'ignorance, et même de l'incapacité absolue, de la plupart des hommes, courtisans ou Rois, plus ou moins fameux, qui présidèrent aux deux prétendues Restaurations;

II. Le tableau du Ministère de M. de Villèle en particulier, à qui la Providence avait donné, pour soutenir et même pour sauver la France, et peut-être la Chrétienté et le Monde, sept années qui valaient un siècle.

L'histoire dira un jour, car elle dit aujourd'hui déjà, son ignorance absolue de l'histoire des peuples, de la politique conservatrice, de la Religion plus conservatrice encore. Il ne connaissait ni la Cour, ni la Ville, ni Paris, ni la Pro-

vince, ni la France. Peut-être connaissait-il un peu l'île Bourbon !

Ce qu'il savait le moins, c'était le cœur humain.

Et, pour ne citer qu'un fait entre cent mille, mais un fait qui renferme tous les autres, il plaçait, à vue de nez libéral, dans son cabinet, les œuvres de Voltaire et de Rousseau (que Bonaparte lui-même et Frédéric ne trouvaient bons qu'à châtier les peuples), et il s'imaginait trouver là un moyen de gouvernement!!!

Cet homme, tout faible, tout étranger qu'il était dans Paris, pouvait s'élever à la gloire; il n'a su, comme M. Decazes, que descendre à la fortune. J'aimerais mieux, comme M. Laffitte, abstraction faite de la gloire, perdre jusqu'à mon patrimoine aux Révolutions. J'aimerais encore mieux, comme Casimir Périer, y perdre la vie, en y trouvant le salut et l'honneur!

C'est M. de Villèle, seul, qui fut coupable (car il le fut le plus) :

Et des terribles illusions des Écrivains;

Et de l'orgueil des mauvais Prêtres;

Et de l'avidité des Courtisans et des Émigrés;

Et de la morgue des Magistrats;

Et des prétentions des Légistes;

Et de la fugitive indépendance des 221;

Et des haines, plus terribles encore, mais du moins plus aveugles et plus excusables, des enfants (car ce sont des enfants qui accaparèrent ce que les journées de juillet eurent de glorieux) et des peuples, qui n'abusent jamais que des armes qu'on leur a mises à la main!

M. de Villèle, seul, avait soufflé, d'abord les préventions,

ensuite la jalousie et la haine, et à la fin l'iniquité et la vengeance dans l'esprit des masses contre le Pouvoir. Il mit, lui-même, à sa place le bon M. de Polignac, qui, au fond et tout considéré, ne changea pas un mot, pas une chose, pas un homme, pas même une Ordonnance, à la politique *villélienne*.

Celui-ci, bien connu, eût passé pour un père du peuple auprès de l'autre.

Comment est-il arrivé que le peuple a failli plus d'une fois égorger M. de Polignac? Et comment se fait-il que M. de Villèle, retiré dans ses terres, épiant peut-être l'occasion d'exploiter à son profit la Révolution faite contre lui (au lieu d'en expier, la corde au cou, le fléau), soit encore libre aujourd'hui de parler éternellement, sans exciter la risée ou la haine du peuple, de sa capacité, de sa popularité et de son courage, de sa rentrée même aux affaires, dans la *Gazette*, qu'il a, si on peut le dire, mise dans sa poche et volée à la *France* à sa sortie du Ministère?...

Voici la solution de ce problème :

C'est que le peuple ne sait pas, et que M. de Villèle est peuple lui-même :

S'ils savaient!!!

Mais ce n'est point des causes patentes des maux de la patrie que je veux parler, mais bien seulement des secrètes causes de leur durée.

La grande cause des calamités actuelles de la France, de ses calamités permanentes, et qui semblent devoir s'aggraver encore, je le déclare dès l'abord et hautement, avec toute la conviction dont l'esprit et le cœur humains sont capables, c'est le système d'Opposition que la prétendue

Gazette de France a seule imaginé¹, avec lequel elle a un moment fait illusion au pays, mais qui sera un jour répudié par elle, ne laissant au petit nombre de ses audacieux et imprudents auteurs que le regret et la honte de l'avoir exhumé et peut-être d'y avoir cru!

Ce système, qui seul perdrait la France si la France pouvait être perdue, n'est rien moins au fond que l'ancienne Souveraineté du peuple, à laquelle le peuple ne songe pas le moins du monde, dont la république elle-même ne veut pas, mais dont elle profiterait, comme la Monarchie, une fois qu'il serait établi;

Système faux en lui-même, contraire à la fois à la nature de l'Homme, à la théorie de la Société, à l'histoire universelle; funeste à tous les partis, à tout le monde, à ceux-là surtout qui s'opiniâtrent à l'établir, ou qui s'humilient à le reconnaître;

Système dont le but politique patent, et même avoué, est une Révolution (car une contre-révolution, même après vingt-quatre heures de Gouvernement nouveau, est encore une révolution, et même la pire de toutes);

Système dont le but secret n'est pas autre chose qu'une question d'intérêt particulier, et même une affaire de famille, entre un petit nombre d'hommes ambitieux ou mécontents;

Système qui semble avoir pour partisans de grandes majorités anciennes et modernes, et qui a contre lui le grand nombre d'hommes éclairés, d'hommes sages de tous les

¹ M. Persil a très bien considéré la *Gazette de France* comme le drapeau de la faction, etc. (*Gazette des Tribunaux* du 15 mai.)

partis, et le petit nombre d'hommes supérieurs de toutes les époques et de tous les pays. Il n'a pas même en sa faveur l'autorité de ses défenseurs.

Système enfin tellement faux, qu'il n'est pas même, et qu'il serait aujourd'hui moins que jamais, susceptible d'exécution:

Cet indigne système, on le soutint d'abord avec des locutions et sous des formules nouvelles ou intéressantes; bientôt, et forcément, avec les anciennes. On avait commencé par des illusions et de l'art, on finit par l'aveuglement et la bêtise.

Le *Régime municipal*, les *franchises des Communes et des Provinces*, étaient d'abord les mots d'ordre de l'intrigue. On faisait des tableaux à gémir des monopoles de Paris, des abus de la *Centralisation* (comme si elle était autre chose que l'ordre!), de l'enrichissement et de la corruption de la Capitale, de l'innocence et de l'indigence des Provinces.

Et les Provinces, et Paris lui-même, de croire et de redire!

Mais la vérité remplace bientôt les erreurs: c'est à présent des *Etats-généraux*, du *suffrage universel*, des *libertés religieuses ou politiques de la presse*, de l'enseignement et même des associations contre-révolutionnaires, et de conspirations, qu'il s'agit. Et, dans cette période nouvelle de la passion politique, on rappelle, on célèbre, on préconise, directement ou indirectement, et les légistes, et les Parlements (1), et les philosophes (on exaltera bientôt les

Voyez, entre mille autres, les *Maximes du droit public français*, de Mey, Maulrot, Aubry: vous y trouverez à fond l'étalage de ces citations informes dont vous remplissez tous les jours vos colonnes assommantes.

terroristes) qui ont invoqué, justifié, ou réalisé, le suffrage universel, les États-généraux, la liberté de la presse, etc., que jusque alors on avait traités de rebelles ou de révolutionnaires !

C'est alors qu'on se trouve, de royalistes et même d'absolutistes qu'on était, qu'on fut toute sa vie, républicains et démocrates de position, avec ceux qui le sont le plus généreusement du monde. On leur tend la main, qu'ils repoussent quelquefois. On trouve même qu'ils sont timides dans leur opposition. Du moment qu'on n'est pas conspirateur, Brutus peut-être, aux yeux d'un *carliste* (car le mot n'est venu que parce que la chose existait), on est servile.

Ce qu'on a long-temps dit vaguement, en articles de journaux, on finit par l'établir philosophiquement, et même *Constitutionnellement*. On dresse une Charte, comme jadis l'abbé Sieyès en rédigeait une douzaine; on l'appelle (voyez la Gazette du 3 mai) *la déclaration du 28—30 mars*, comme Louis XVI appelait la sienne *du 23 juin*, et Louis-Philippe *la nouvelle du 7 août*.

En vain on s'est toute sa vie moqué des Chartes écrites et de ceux qui les *bâclent* ou *les octroient* : on fait soi-même sa *Constitution*; on se cotise pour la rédiger comme pour l'entendre. Attaqués de tous les côtés par tous les partis, on rédige, on proclame la défense, comme on a proclamé le principe. On écrit des lettres particulières aux notables, on

1 La Gazette l'a déjà fait dans son numéro du 25 avril. Elle invoque l'autorité de Condorcet, l'auteur de la Constitution de 1793, avec ce précédent dégoûtant de niaiserie : « En 88, Condorcet, qui depuis..... mais alors !.... »

fait imprimer des circulaires aux plébéiens, du nouveau système, afin de les avoir pour auxiliaires, au risque de les avoir aujourd'hui pour complices, et demain pour responsables. Et à cet effet tous les lieux sont bons, et surtout Sainte-Pélagie. Du moins de tels écrits ne sont pas, comme le *Tableau de Paris* de Mercier, *pensés dans la rue et écrits sur la borne!*

Il peut y avoir des *Chartes-vérités*, plus ou moins naïves : la Charte de la Gazette est la Charte-mensonge par excellence.

Naguère encore, la *Gazette* paraissait loin de l'*Avenir* pour l'emportement démocratique et même irréligieux..... Elle était la plus passionnée, la plus opiniâtre à l'attaquer, à le dénoncer à la France et à Rome, comme révolutionnaire et schismatique. La Gazette, à son tour, est à cent lieues plus loin dans l'abyme que n'y était l'*Avenir*..... Et au fond elle n'a pas changé ! Elle n'en voulait point aux principes de son adversaire, mais à ses abonnés !

Le premier malheur du système de M. de Genoude est d'être usé. Il fut celui de tous les esprits faux, de tous les mécontents, de tous les boute-feux, de tous les caudataires du peuple, à Athènes, à Rome, à Londres et à Paris, depuis 4000 ans; et les mots nouveaux, dont on le décore de temps à autre, ne font que rendre plus sensible et plus honteuse sa nudité native.

Il est faux, le système de la souveraineté universelle, s'il y a une fausseté et une logique au monde. La foule n'a jamais su, n'a jamais voulu, le Pouvoir que vous demandez pour elle. Du moment que vous la sortez de ses affaires, elle est ignorante, elle est entraînée, elle est destructive, elle est

cruelle (vous le savez), elle est *folle*. Et son nom, radical, le dit, aussi bien qu'Aristote et Cicéron dans leurs Républiques, Montesquieu et Benjamin Constant dans leurs Esprits des lois.

Même dans les temps primifs, les populations les plus éclairées sont aveugles et passionnées. Relisez la *Bible*, que vous n'avez peut être pas toute lue, bien que vous soyez censé l'avoir toute traduite de la *Vulgate*, et vous verrez que, si elle a une idée fixe, c'est celle-là. Et pourtant votre idée unique, à vous, c'est l'idée de l'excellence des Communes et même des Nations! Vous déclarez sans cesse, à présent, que le peuple est bon, et le Gouvernement mauvais.... Cela donné (je vous l'ai dit déjà un jour dans les mêmes termes, je crois), Louis-Philippe ou Casimir Perrier, Lafayette ou Odilon-Barrot, *seuls*, si coupables ou si pitoyables qu'ils vous paraissent (puisque vous avez horreur de passer pour leur *sujet*), valent mieux, mille fois mieux, que tous les anciens royalistes, fussent-ils trente millions *ensemble*, et cent fois plus capables que vous¹.

Et ce que la raison dit, l'histoire universelle l'a dit avant ou avec elle. Le suffrage national que vous invoquez n'exista jamais, pas même aux mauvais jours des anciennes

¹ La circonstance du suffrage *indirect*, avec lequel MM. de la Gazette s'imaginent distinguer leur système de celui de la démocratie absolue, et faire illusion aux aristocrates, est une circonstance absolument nulle : les privilèges fondés sur la seule propriété sont, mieux encore que ceux de noblesse ou de fonctions, les sources les plus fécondes qu'on puisse imaginer aujourd'hui de conflits, de jalousies, de haines et de révolutions générales.

républiques. Dans les beaux jours, l'opinion et le fait d'un petit nombre, et plus souvent qu'on ne pense d'un seul, régnèrent exclusivement : car la démocratie ne fut jamais qu'une forme, ou un moyen de gouvernement, de la Monarchie.

Lorsque vous vous prévalez de l'histoire moderne, de l'histoire de notre France chrétienne, pour étayer votre suffrage universel et vos Etats-généraux, à l'ignorance vous joignez l'audace : car vous calomniez tous les monuments et toutes les connaissances.

Non jamais, même aux règnes de Jean, de Charles IX et de Louis XVI, vraies caricatures de la Royauté, il n'y eut en France d'Etats-généraux comme vous le dites. Ceux-là même des Etats de ce temps qui firent les remontrances ou injonctions que vous nommez courageuses et bienfaisantes, n'étaient pas délégués par tous les propriétaires indistinctement, c'est-à-dire par tout le monde. Choisis par le suffrage général, ils n'eussent pas songé à tenir tête aux Rois : ils les eussent détrônés tout de suite!.. Et en vérité j'ai admiré le *Journal des débats*, lorsqu'il a voulu, à cet égard, répondre catégoriquement à vos prétentions absurdes. C'était le cas, ou jamais, de la leçon du *Bon homme*, qui fut le *sujet* de Louis, que Mirabeau voulait appeler *Louis le Seul*, et que M. de Genoude appelait encore *Louis le Grand*, le 15 mai à la cour d'assises :

Quand l'absurde est outré, on lui fait trop d'honneur,
De vouloir, par raison, combattre son erreur.

¹ Voyez la note (1) à l'appendice de l'ouvrage.

Mais je veux, contre la plus grande évidence historique qui fut jamais, qu'il y ait eu en France des Municipalités, des privilèges communaux, des États-généraux, des libertés de presse et d'éducation, tels que vous les proclamez... Toujours vous faudrait-il établir (et c'est ce que vous ne songez pas même à faire), que c'est précisément à ces époques que le pays fut éclairé, vertueux, tranquille, heureux et florissant!

Il vous faudrait montrer l'ignorance, la corruption, les révolutions, la faiblesse, le ridicule, des règnes sous lesquels les États-généraux avaient cessé, pour faire place aux Economies de Sully, aux Traités de Jeannin, au Testament de Richelieu, aux Lois de le Tellier, aux Discours de Bossuet, aux Sermons de Bourdaloue, aux Hymnes de Corneille. Il vous faudrait, en un mot, neutraliser les règnes de Henri IV et de Louis XIII¹, celui surtout de Louis XIV, que Voltaire lui-même appela *l'éternel honneur de l'esprit humain!*...

Et c'est précisément ce Règne que vous exaltez depuis 15 ans dans vos articles de journaux²!!!

¹ A d'autres je rappellerais les règnes de Cromwel, de Frédéric et de Buonaparte.

² Voici, entre autres passages curieux et décisifs de la Gazette à cet égard, le commencement d'un de ses derniers articles *Paris* :

« Paris, 1^{er} juillet.

« La Gazette de France peut, à juste titre, se vanter d'être la plus ancienne (c'est comme si l'on disait que le mot *gazette* est ancien, et que le mot *France* est plus ancien encore!) de toutes les feuilles publiques de l'Europe. Elle parut pour la première fois en 1631, sous le règne de Louis XIII. Ce fut donc elle qui

Il vous faudrait encore établir que les vieilles populations de la France étaient aussi dociles, aussi accoutumées au joug, ou, si vous l'aimez mieux, aussi éclairées, aussi indépendantes que le sont les masses de la France nouvelle (que Benjamin Constant déclarait *plus avancées en politique que ne l'étaient Mably ou Rousseau*¹).

Et c'est certainement ce que vous n'oseriez pas, ce que vous ne pourriez pas, prouver; c'est même ce que vous n'oseriez pas penser, ce que vous ne croyez nullement².

Je concevrais encore libres les paysans, les propriétaires et les bourgeois de l'ancien régime, les lecteurs de la *Gazette Renaudot*; mais les paysans, les propriétaires, les savants, les lecteurs surtout, de la *Gazette Genoude*!

Ce que je vous disais encore naguère, je vais vous le dire de nouveau. Les États généraux dépendirent toujours de la force du Souverain qui régnait³. Leur plus petit malheur fut

eut la gloire d'annoncer à la France la naissance de ce prince *Dieu-donné* qui devint Louis XIV; ce fut elle qui signala les premiers exploits de Condé et de Turenne, comme les premiers chefs-d'œuvre de Corneille et de Molière. *Toutes les merveilles du grand siècle sont consignées dans ses pages fidèles.*

« Elles offrent encore d'excellents matériaux pour l'histoire. (Et c'est Voltaire qui l'a dit.) On y trouve toutes les pièces authentiques que les souverains eux-mêmes y font insérer. »

¹ *Discours* à la chambre du 6 août 1828.

² Voyez la note (2) de l'*appendice*.

³ Clovis convoqua une fois des députés pour les exciter à embrasser le Christianisme. Sous Charlemagne, où il y eut le plus d'États, ils étaient comme une épée à la main de l'Empereur universel. Sous Louis XI, c'étaient, si on peut le dire, les *gens de somme* du Roi de France.

d'être inutiles aux Rois et surtout aux peuples ; leur destinée ordinaire, d'être terribles à tous et à eux-mêmes. Tous les faits d'histoire cités dans la Gazette de France le prouvent aussi bien que ceux qu'elle ne cite pas.

Les Etats-généraux ne changeront pas de nature.

Aujourd'hui que le pouvoir de Philippe est faible, par votre faute encore plus que par la sienne, ces Etats, quels que soient les Chartes ou les hommes qui les régularisent, commenceraient par être une nouvelle Assemblée constituante, c'est-à-dire la plus effrayante Convention qui fut jamais.

S'il y avait une chance à l'avènement prochain de Henri V, au retour de M. de Villèle, à l'élection des rédacteurs ou des adhérents de la Gazette à la Chambre, ou à leur entrée dans les affaires, et que ces faits fussent utiles (ce que je suis loin de penser), la chance serait tout de suite ôtée dans le système municipal, électoral, constitutionnel de ces messieurs...

Et déjà n'est-il pas évident que s'il y a une cause sensible à la folle tentative de Marseille, et par conséquent aux obstacles de la contre-révolution légitimiste, c'est la Gazette de France, qui porte chaque jour à l'Etranger ses nouvelles révoltantes, alors surtout qu'elles sont vraies, et ses hypocrites appels à la guerre civile ?

Si la prétendue légitimité revenait à la faveur du suffrage universel (ce qui est une absurdité), elle n'aurait pas avec lui vingt-quatre heures d'existence : « Les carlistes aux yeux enténébrés, dit M. de Chateaubriand, Dieu nous préserve de l'intervention de ces hommes ! l'Orphelin dans leurs bras ne régnerait pas un an », — la *Veuve*, pas un jour.

Son premier besoin, et par conséquent son premier acte, serait de renier le système.

Mais alors que deviennent les partisans du système ?

Ils sont condamnés, de deux choses l'une, ou à crier au despotisme dans le silence, ou à concourir, inconséquemment, au système de Gouvernement subversif du leur... Et c'est ce dernier parti, croyez-le, qu'ils prendraient !

On parie à coup sûr quand on parie pour la bassesse¹.

Mais c'est sous un autre rapport que le système d'opposition et d'émancipation générale, soutenu par la Gazette de France, serait profondément funeste. Et ici l'argumentation n'est pas moins péremptoire que facile.

Il y a, dans tous les pays, et sous toute espèce de Gouvernement, un petit nombre d'hommes essentiellement en-

¹ Et c'est peut-être dans cette vue, aussi profondément aveugle que profondément hypocrite, que la Gazette commence à tourner en dérision la Charte de 1814, et même son auteur, qu'elle a jadis prônés, et qui lui donnèrent la prétendue noblesse en récompense. Voici ce que M. de Genoude dit littéralement dans l'*Avertissement* d'une brochure justificative de la Charte qu'il attaque aujourd'hui. Il compare à un Dieu véritable le Roi, qu'il appelle *Dieu* par dérision dans son numéro du 29 avril :

« Nous avons pensé, dit-il, qu'il n'était pas inutile de montrer combien les vœux des Français étaient d'accord avec *les Lois que le Roi nous a données*, et nous avons publié un ouvrage dont les sentiments et les principes sont, j'ose le dire, ceux de tous les bons citoyens. Si quelques cris se sont fait entendre, ILS RESSEMBLENT AUX CLAMEURS IMPUISSANTES QU'ÉLÈVENT CONTRE LE SOLEIL LES NOIRS HABITANTS DES DÉSERTS..... »

nemis de l'Ordre qui les exclut, et *qui mettraient le feu aux quatre coins du monde afin de satisfaire leur ambition* (j'emploie le mot de Leibnitz, qui dit avoir *connu des hommes de cette trempe*).

Il est incontestable qu'il y en a aujourd'hui en France.

Seuls, quelle que soit leur puissance et leur magnanimité relatives, ils ne pourraient jamais détruire le plus faible des Gouvernements, n'eût-il pour âge que vingt-quatre heures, et pour Armée que le dixième de la Garde nationale.

Avec le secours d'un autre parti, d'un parti éclairé, propriétaire, honnête, il est évident qu'ils arriveraient à cette destruction.

Or, le parti Légitimiste, Royaliste, *carliste* (car tout cela est à présent synonyme), offre ce caractère : il a le terrible avantage des lumières (les demies du moins), de la propriété, de l'honneur. Il a même, par l'effet de la générosité de la révolution de juillet, l'avantage de la plupart des fonctions secondaires de l'Etat. Et, avec tout cela, il est nombreux; et il a pour lui l'alliance probable, secrète, et imprudente, de la Religion au dedans, et des Souverains au dehors.

Le parti démocratique, uni au parti légitimiste, peut donc, tôt ou tard, triompher du parti du Gouvernement...

Mais le parti légitimiste sera la seule cause véritable du triomphe!!!

Et ce triomphe sera, ne l'oublions pas, le règne de la Terreur ou de l'échafaud!!!.

« Faut-il répéter pour la millième fois que si la république^t est possible, la terreur ne l'est plus... La république ne le serai

Cet échafaud serait dressé, malgré la modération, malgré la bonté, malgré la générosité même, des architectes : il le serait par la force même des choses; il se dresserait, si je puis le dire, tout seul.

Que dis-je! il serait élevé de la meilleure volonté, avec la plus grande bonne foi possible, comme moyen de *Salut* privé et même *public*.

Les victimes, les plus humbles en apparence (grâce à la Gazette de France, qu'elles ne désavouent pas, à laquelle elles sont abonnées peut-être!) auraient résisté, seraient censées avoir résisté, ou menacer de résister plus tard, au nouveau Pouvoir; et tout Pouvoir se croit, et doit se croire, légitime.

Le coup d'État enfin de M. de Villèle, de M. de Polignac ou de Casimir Périer, serait passé à M. Infantin, à M. Marast ou à M. Raspail, et il serait aussi naturel, sans se trouver peut-être plus redoutable.

La résistance seule, enfin, fait, explique le bourreau, et le justifie :

Il avait le *droit acquis* de la priorité!

Et il suffirait de ce mot pour expliquer, à son tour, et le devoir de soumission aux Puissances même de fait, que Jé-

qu'avec l'humanité, l'ordre, la tolérance, la sûreté, la propriété; elle serait sage et juste, ou elle n'existerait pas deux jours. Pourquoi donc s'en épouvanter. » Je lis cela dans les *Courtes explications* d'un homme d'imagination, et c'est pour cela que je crois la *république* et la *terreur* un peu plus possibles encore. Si la république ne peut qu'être *humaine, sage et juste*, il faut faire la république, je dirai même à tout prix, car la Monarchie même que redemande M. de Châteaubriand n'aurait certes pas tous ces avantages infailliblement. C'est sans doute dans cette crainte qu'il s'honore de compter tant d'amis au nombre des républicains.

sus-Christ et S. Paul ont si hautement dit et réalisé, et la dénonciation que nous faisons de la Gazette de France.

Ici, je le sais, les Légitimistes diront *dans leur cœur* : « Nous arrêterons (M. de Conny a même dit, *les armes à la main*) les révolutionnaires ! » Il y a, dans cette réponse, à la fois de l'ingratitude, de la présomption et de la naïveté :

De l'ingratitude, car vous auriez combattu sous le même drapeau ;

De la présomption, car l'homme qui combat pour lui-même, au nom de Dieu, est fondamentalement lâche, et vaincu facilement ;

De la naïveté, car l'histoire, d'accord avec la logique, fait foi que l'union du parti religieux avec le parti indépendant, lorsqu'elle est fondée sur des intérêts privés (ce qui n'arrive pas autrement dans les révolutions), ne profite jamais qu'au parti de la liberté.

Et à cela il n'y a rien de malheureux !

C'est précisément parce que les Carlistes se proposent de faire main-basse sur les républicains (et que les répu-

¹ Voici, à cet égard, ce que disait, dès 89, dans ses *Considérations sur le gouvernement qui convient à la France*, ce Mounier dont M. de Genoude veut être aujourd'hui le disciple : « Ce qui surtout est de la plus terrible conséquence dans le despotisme de la multitude, c'est que ceux qui ne savent pas réfléchir, et c'est toujours le plus grand nombre, soutiennent cette autorité jusqu'au moment où ils en deviennent les victimes ; qu'ils la soutiennent parce qu'ils la partagent ; c'est que peu d'hommes ont le courage de lui résister. »

blicains le savent *dans leur cœur*), que ces derniers, une fois triomphants du Gouvernement de fait, prévien-
dront eux-mêmes le Gouvernement légitimiste (ils n'au-
ront nul besoin de l'arrêter) : ce qui ne se conçoit pas sans
le système, éminemment légal, de la Terreur.

« Espèrent-ils (disait aux Doctrinaires M. de Genoude, aujourd'hui bien pire qu'un Doctrinaire, dans la 17^e livrai-
son du *Conservateur*), espèrent-ils diriger l'orage qu'ils au-
ront déchaîné, et ne savent-ils pas que DES ESPRITS PLUS
PUISSANTS QU'EUX LES SURVEILLENT POUR S'EMPARER DE
LEUR OEUVRE ? »

Je vois, avec un sentiment mêlé d'effroi et de respect, ces
hommes, pleins de leur puissance future, tenir leurs séances
sous la protection d'une Police plus prête à les admirer qu'à
les contredire ¹. Et je les entends, saisi d'un effroi plus grand
encore, s'écrier avec dignité, en annonçant la mort proba-
ble et extraordinaire de celui qu'ils appellent le *filz de*
l'homme : « Il n'y a pas de cancer héréditaire pour les répu-
bliques ² ! »

Si cependant les carlistes Étrangers venaient (et il est
probable qu'ils viendraient) *en leur nom propre* ³, comme
les carlistes du dedans, ils ne feraient que rendre plus sûr
encore le triomphe momentané de la démocratie absolue.
L'embarras, l'hypocrisie, et, si j'ose le dire, le tripotage
diplomatique des *protocoles*, a déjà montré que la *Sainte-*
alliance n'était, encore mieux qu'en 1792, que la plus
grande des factions profanes.

¹ Rue de l'Hôpital-Saint-Louis, n° 18. (*Tribune* du 8 mai.)

² *Tribune* du 9 mai.

³ Le projet d'alliance entre le duc de Bordeaux et une Prin-
cesse russe en serait déjà une présomption.

Et remarquez, de tous les côtés, les symptômes de ces scènes terribles :

L'anarchie de toutes les intelligences ;

La *nature humaine sophistiquée*, comme dit M. de Châteaubriand ;

Le *plus beau Royaume après celui du Ciel* (au sentiment de Grotius), divisé en trois partis distincts, irrités au fond l'un contre l'autre, n'attendant chacun que l'occasion et la puissance de dominer, et quelques uns d'exterminer, seul : le parti de Lafayette, celui de Louis-Philippe, celui de Henri V, ou de Louis XIX (dans lequel se fond celui de Napoléon II) ;

Chacun de ces partis principaux subdivisé en partis nouveaux à l'infini¹ ;

La crainte et l'espérance, partage simultané et perpétuel de tous : ce qui rend impossibles toute action, toute justice ; et inévitables, l'inertie, le balancement, l'iniquité réciproques. La passion est dans tous les cœurs ; elle y est malgré l'épidémie la plus désespérante : et toutefois nul cœur n'ose se manifester. Le Gouvernement n'ose pas plus poursuivre que respecter ses ennemis ; les tribunaux, les condamner que les absoudre. Les carlistes, loin d'oser faire des appels à la révolte ou à l'invasion, les renient : ils proclament *que la révolte n'est jamais permise*. Les républicains eux-

¹ Ainsi, par exemple, le parti légitimiste est divisé entre la *Gazette*, la *Quotidienne*, le *Courrier de l'Europe*, le *Rénovateur*, la *Tribune catholique*, l'*Ami de la Religion*, les brochures de M. de Châteaubriand, et le petit nombre d'hommes supérieurs, de fidèles véritables, d'amis de tout le monde, mêlés dans toutes ces nuances, qui gémissent plus des erreurs et des passions particulières des prétendus amis de la Religion que de celles de ses francs adversaires.

mêmes, les plus généreux et les plus innocents peut-être de tous, conservent je ne sais quelle pudeur à la Cour d'assises.

La compression universelle est le signe, et la démonstration, d'un éclat et d'un dénouement terribles et prochains, dont les émeutes de Paris, de Lyon, de Grenoble, de Nantes, de Clermont, de Béziers, etc., les impatiences de l'Ouest et du Midi, et les tentatives de Marseille, ne sont que des essais décisifs.

Et notez que la révolution de Paris de 1830 fait, bien mieux que celle de 1789, écho dans toute l'Europe. Elle a d'abord retenti en Belgique, en Pologne, en Italie. Elle résonne en ce moment en Angleterre, et jusqu'en Grèce, menaçant, comme il est dit, de voler de clocher en clocher d'un bout du monde à l'autre.

Cependant les mœurs privées sont d'une apathie et d'une licence qui n'ont peut-être jamais eu d'égales dans le monde Chrétien. Le plus grand de tous les crimes, celui qui suppose le mieux tous les autres, et l'athéisme en particulier, le suicide, se manifeste avec des circonstances inouïes¹. Il s'est passé, presque inaperçues, aux premiers jours de l'arrivée du choléra dans Paris, des scènes de cannibales. Des hommes ont été mis en lambeaux sur place, et ces hommes étaient inoffensifs, innocents; et les massacreurs étaient de bonne foi, bien intentionnés peut-être; et la Justice n'a pas même eu l'idée de demander compte de forfaits innocents!

¹ Il faut relire, car on ne l'a pas lu, même en le dévorant, le récit de *l'amour, plus fort que la mort*, des jeunes Victor Escousse et Auguste Lebras, dans les journaux du 18 février 1832.

² « La souffrance est cruelle, car la démoralisation fait des progrès effrayants. Le peuple généreux des barricades s'est souillé ces jours passés par d'affreux assassinats. » (*Globe*, 14 avril.)

Un crime matériel, encore pire que celui-là, puisqu'il suppose bien plus de lâcheté, et qu'au lieu de frapper quelques individus, il peut emporter avec lui le meurtre d'un pays tout entier, les incendies enfin, paraissent se commettre et se multiplier à côté, et peut-être à la faveur, du choléra : comme si l'athée était jaloux, ou de la grandeur, ou de la bénignité de la colère de Dieu !

Je ne voudrais pour preuve de cette corruption que la remarque des grands dévouements que l'épidémie a suscités ! car on ne publie, on ne célèbre jamais que les choses extraordinaires.... Une vertu notée est une vertu entourée de vices.

Le peuple, c'est-à-dire la majorité de la nation, en est au dévergondage d'esprit, à l'égoïsme, à la cupidité, à la haine ; il serait en temps et lieu à la folie, à l'iniquité, à la vengeance générale et constitutionnelle :

C'est au milieu d'un tel peuple que MM. de la Gazette déclarent, *ex cathedra*, dans leur feuille du 30 mars : « L'année 1853 ne doit point finir sans que l'Ordre ait été COMPLÈTEMENT rétabli dans ce pays ».

Et toutefois le peuple est le plus innocent de tous les coupables : ses Gouvernements divers ne lui ont rien enseigné ; *il ne sait ce qu'il fait !*

Les autres, que je puis appeler ses maîtres, et parmi eux un petit nombre d'hommes qui s'intitulent aujourd'hui *royalistes, légitimistes*, religieux, chrétiens, catholiques, que sais-je ? et qui ont pour organe principal la Gazette de France, sont les premiers et les plus grands coupables.

Je les considère même comme les seuls qui le soient.

Les républicains, eux, sous quelques noms qu'ils s'avouent ou se déguisent, sont la plupart jeunes ou pau-

vres : car les meneurs d'un tel parti ne doivent jamais compter dans le parti. Il faut dire encore que les républicains sont le parti le plus nombreux ; car la jeunesse et la pauvreté sont en majorité sur la terre. Or, la jeunesse, la pauvreté, le nombre, sont, en général, des principes de franchise, de courage, de désintéressement, de générosité. Les républicains sont loin même, en général, de manquer d'un profond sentiment religieux, qui n'aurait besoin que d'une occasion, et peut-être que d'une réflexion, pour éclater : ce qui les arrête, c'est Nous !....

Je n'ai fait que jeter les yeux sur les dernières colonnes des deux journaux les plus républicains de la Capitale, le *National* et la *Tribune*, et j'ai lu, avec plus d'émotion que de surprise, dans l'un la plus belle reconnaissance, et dans l'autre la plus belle définition, qu'on puisse manifester de la Religion : « La gloire du Christianisme fut d'adoucir les calamités humaines. Il semble, au langage amer de quelques uns de ses Ministres, qu'il ait aujourd'hui changé de mission ! » — « La Religion est une arme placée entre les mains de l'homme pour faire le bien ; mais, pour le malheur de l'espèce humaine, cette arme presque toujours s'est trouvée au pouvoir des méchants ² ».

Avec cela, je le sais, on fait les révolutions ; mais c'est au milieu des illusions, des entraînements, en conscience, à ses risques et périls, aussi sûr à l'avance de mourir que de vaincre : on les ferait volontiers, s'il était possible, sans

¹ NOUS LES CONNAISSONS, dit laconiquement la *Tribune* du 6 mai, à l'occasion de Marseille, dans un bel article intitulé : LES CARLISTES LE 5 MAI.

² Voyez le *National* du 22 et la *Tribune* du 28 avril.

coup férir. Il y a là, sinon des justifications, du moins les excuses.

Je ne vois rien de pareil, je vois tout le contraire, dans le parti se disant *légitimiste*.

En général, les royalistes sont dans la maturité de l'âge, propriétaires, riches; ils sont en minorité; ils sont graves, laborieux, savants, religieux; tout en eux devrait conduire à la capacité, à la franchise, à la charité, à la grandeur d'âme, à l'héroïsme, à la modération du moins dans les désirs, à la conséquence dans les principes, à la fidélité au Serment, à l'obéissance aux maîtres ou aux règles qu'ils se sont donnés.

Or, ce sont, entre tous les hommes peut-être, précisément les plus vains, les plus ambitieux, les plus faux, les plus exclusifs, les plus lâches, les plus perfides, les plus contradictoires. Ils sont surtout, de tous les savants, les plus ignorants; les plus ineptes de tous les administrateurs. En général on peut, avec une raison profonde, dire d'eux, ce qu'on en avait dit à la légère : *Ils n'ont rien oublié et rien appris*.

On a demandé récemment : *Qu'est-ce qu'un carliste?*—
Le voilà.

Et d'abord, la vanité du chef du parti légitimiste, de la *Gazette de France*.

La Providence l'avait fait naître dans le dernier rang de la société. Son père et sa mère, jeunes encore, n'ont pas

« Nous n'admettons pas la liberté de la révolte, » dit le *Courrier français* du 5 mai, en s'expliquant sur la tentative de Marseille.

même eu l'honneur de continuer leur petit commerce dans une petite ville ; et ils ont eu le malheur de laisser de petites dettes, que leur fils, enrichi des dépouilles de la France, refuse de payer et même de reconnaître, à la face des Tribunaux de commerce et civils de la Capitale.

Et ce fils, qui débuta dans sa carrière littéraire en dénaturant, c'est-à-dire en reniant son nom de famille¹, exerça

¹ Grenoble. Jugez des secrètes influences des plus petites circonstances ! C'est à Vizille, en Dauphiné¹, que se donna en 87 le premier signal de la révolution de 89, à la requête de Mounier. M. Genoude a adopté la municipalité de Vizille pour type de gouvernement, et Mounier, l'inconséquent, l'homme de milieu, le plat, le niais, l'avocat Mounier, pour publiciste !

Et cependant ce Mounier a littéralement dit, dans son livre *Sur les causes qui ont empêché les Français d'être libres* (publié en 1794, à la vue des événements destructifs de ses premières théories de Vizille), au chap. 45, intitulé : *Comment devraient être organisés les Etats-Généraux de France* ?

« Toute influence populaire peut avoir les conséquences les plus terribles, si elle n'est pas environnée de FORTES BARRIÈRES. »

² Il sembla se dire ce que disait un Sans-culotte de 89 à ses frères et amis : « Les grands ne sont grands que parce que nous sommes à *genoux*, levons-nous. » Il s'appela *Genou* à Grenoble. A son arrivée à Paris il prit le nom de *Genoude*. Et toutefois il ne craignit pas de présenter un nom tronqué par la vanité au Conseil royal du sceau. Il en est de la Noblesse comme de la gloire : l'homme qui va la chercher (et l'homme vain la cherche toujours), la fuit.

Depuis 1814, au lieu d'être noble, M. de *Genoude* n'a guère cessé d'être ridicule. Aujourd'hui il est odieux. Il a beaucoup à faire maintenant afin de justifier l'effet rétroactif de ses *Lettres de noblesse*.

long-temps une place de maître d'études dans un collège obscur, et passa quinze ans dans le besoin, obligé pour vivre de faire avec des ciseaux, sans savoir un mot d'hébreu ou même de grec (et concurremment, avec une douzaine de journaux avortés), une traduction de la *Bible* et de l'*Imitation* qui n'avaient pas eu assez de toute la science de Port-Royal et de l'Oratoire, ou de tout le génie de Pierre Corneille.

Avec de tels précédents politiques, M. de Genoude n'a pas craint d'aspirer à diriger la France, en dirigeant un Journal. Il n'a pas craint depuis quelques années de compromettre, en ne sachant pas défendre, ce qu'il y a au monde de plus sacré, la Religion et la Monarchie. Il ne craint pas aujourd'hui de les attaquer dans leurs fondements mêmes : et cela pour se mettre seul en scène, tantôt sous le nom de M. de Villèle, tantôt sous celui de M. Colnet, quelquefois sous celui de Monseigneur le duc de Bordeaux. C'est lorsqu'il veut rire et faire des contrastes que, de sa prison de Sainte-Pélagie, il se compare au Président du conseil des ministres, habitant, dit-il, *sous des lambris dorés*.

Jadis Louis XIV disait en riant : *La France et moi* ; Bonaparte, au bruit des victoires : *Dieu au ciel et moi sur la terre* ; M. de Chateaubriand, dans un instant de folie : « Donnez-moi la liberté de la presse, et je ramènerai mon Roi » ; l'abbé de La Mennais, posant le doigt sur la table, devant l'abbé Vrindts : « Si je vais jusqu'ici, on me suit ; si je vais jusque là, on me suivra encore »¹.

¹ *Les erreurs de l'abbé de La Mennais, à l'occasion de son recours intempestif à Rome, etc.* ; par M. l'abbé Vrindts. Bruxelles, 1832 : livre que la *Quotidienne* a porté si haut dans son numéro du 6 mai ; et l'*Ami de la religion*, depuis.

M. de Genoude suppose sans cesse, et il ne craint pas de dire habituellement, sous toutes les formes, ce que nous traduisons en celle-ci : LA FRANCE C'EST LA GAZETTE. Il ne craint pas de déclarer dans sa Charte du 28 mars : « La *Gazette* deviendra le Grand pivot du Grand mouvement social, et comme le Centre d'une noble Association de patriotisme et de lumières. » Et à la fin : « La tribune de la *Gazette* doit servir de marche-pied pour arriver à celle de la Représentation. »

La Gazette est vaine; elle est riche; elle a des Terres, dont elle singe les anciens Grands seigneurs; elle est puissante (de la puissance momentanée et même apparente); elle se mesure avec toutes les nouvelles grandeurs; elle ne rappelle les vieilles que pour fonder la sienne : et pourtant elle n'aspire à rien moins qu'à rétablir une Monarchie dont elle se partage à l'avance le Ministère, en attendant lequel elle érige nos passions ou notre duperie en revenu réglé.

Et c'est dans cette vue secrète et patente qu'elle flatte toutes les sortes de Notabilités anciennes et nouvelles : tour-à-tour M. de Villèle et M. de Châteaubriand, M. de Montbel et M. de Bonald, M. de Fitz-James et M. de Brezé, M. Berryer et M. Odilon-Barrot, M. de Lafayette et M. Carrel. D'une part, elle rend hommage à la grandeur, à l'héroïsme de l'Archevêque de Paris; et d'autre part, elle traite en grand et avec des égards MM. Bazard et Enfantin. Elle renie jusqu'à ses haines anciennes : l'abbé de La Mennais deviendrait un de ses hommes, si l'abbé de La Mennais pouvait jamais être encore un Homme. Elle n'a d'horreur que pour le Pou-

voir subsistant : car celui-là est à ses yeux le plus sûr de ne pas durer; et elle en veut à ses dépouilles!

MM. de la Gazette disent, dans leur Constitution du 28 mars : « Nous ne voulons rien de provisoire, rien de dissimulé, rien de réservé ». Leur *villélisme* s'enveloppe sous le domino du suffrage universel, comme, au dire de M. de Châteaubriand, la république sous celui de la Monarchie.

Voilà bien. Mais supposez tout-à-fait triomphante la cause de la Gazette : son premier soin sera de renier, et même de mépriser, ses anciens amis, de fouler aux pieds ses héros : ils demanderaient à partager avec et peut-être sans elle ! M. de Châteaubriand serait vain, M. de Bonald rabâcheur, M. de Fitz-James mondain, M. Berryer avocat, M. Hennequin procureur, M. de Villèle lui-même homme d'affaires et usé (ne fût-ce que par la *Gazette de France* !), MM. de Bourmont flétris. Dès à présent, elle les appelle, ainsi que tous les conseillers, les amis intimes, les compagnons, de contre-révolution de la duchesse de Berri, « des esprits qui ne comprennent rien à la France ».

Ses deux ennemis les plus déclarés seraient le Clergé d'une part et les républicains de l'autre. Elle se trouverait le juste-milieu entre ces deux extrêmes éternels ; et, comme elle en aurait toutes les faiblesses, tous les ridicules, elle

¹ Gazette du 7 mai. « La petite coterie (dit-elle dans sa lettre au *Nouvelliste* du 11) périrait dans les voies absurdes où elle voudrait engager de nouveau la Monarchie. » Cette petite coterie est une chimère, ou bien c'est la coterie de l'*Ami de la Religion* et de la *Quotidienne*, et même du *Courrier de l'Europe* et du *Rénovateur*.

en aurait aussi toutes les vengeances. Toutes les armes qu'elle soulève depuis des années contre les autres Gouvernements retomberaient sur le sien. Elle conclurait sa Constitution nouvelle, comme M. de Lourdoueix a conclu le chapitre 4 de son *Opinion d'un citoyen* de M. Decazes : « Ainsi, c'est par amour de la liberté que nous devons craindre les démagogues. Ces dieux des tempêtes populaires ont des chaînes sous leurs manteaux. »

Elle s'écrierait, comme la *Proclamation* que M. de Genoude, lors d'une discussion avec M. Michaud, s'est flatté d'avoir placardée sur les murs de Grenoble ;

Tyran, descends du trône et fais place à ton maître !

Ce maître serait M. de Genoude !

Sparte, pour le moment du danger ; Constantinople, pour celui du triomphe.

C'est en ce sens que le Constitutionnel, plaidant avec raison contre la Gazette au mois de novembre 1831, avait raison aussi de lui rappeler ce mot d'un ancien philosophe : « Dites-moi si une montagne a changé de place, je pourrai vous croire ; si vous me dites qu'un homme a changé d'opinion et de parti, je ne vous croirai pas. »

Mais le malheur sinon le plus grand, du moins le plus reconnu, le plus susceptible de dérision, de la Gazette de France, est d'être hypocrite, ou du moins inconséquente et contradictoire : car elle ne professe pas une opinion qu'elle n'ait autrefois attaquée ; elle ne vante pas un homme qu'elle n'ait critiqué jadis. *Et vice versa* : elle brise ce qu'elle avait adoré, elle adore ce qu'elle avait brisé.

Dans le même mois, quelquefois dans la même feuille, elle dit alternativement et les contraires et le juste-milieu.

Il n'est pas d'homme qui se croie et qui ait plus la prétention d'être religieux, catholique, ultra-montain, et même Jésuite, que M. de Genoude¹. Il a mis son nom nouveau à une traduction d'*Isaïe*, de *Job* et même de la *Bible*, à l'*Imitation de J.-C.*, etc... Il a dit, à la page 9 de sa brochure de 1814 : « OUI, LES ROIS RÉGNENT PAR LE DROIT DIVIN. » « Donc, tout pouvoir vient de Dieu, comme disait S. Paul. » Encore aujourd'hui il publie (il est vrai que ce n'est qu'en partie) le magnifique Mandement de M. l'Archevêque de Paris sur le *choléra*, et je sais même qu'il s'humilie aux pieds d'un Prêtre avant de commencer, ou en finissant, un article de la *Gazette de France*.

¹ M. de Lourdoueix n'est pas aussi inconséquent en apparence. Il a pu se piquer de fidélité en politique ; mais en Religion, c'est autre chose. « Combien (dit-il à la Rousseau) il serait plus sublime qu'on placât le Trône de la Religion dans le ciel, au lieu de le placer sur la terre, dans une contrée, dans une ville ! Eh quoi ! cette religion ne saurait-elle subsister *par elle-même*, etc. » (*Opinion d'un citoyen*. 1818, page 25, etc.)

² Et il ne publie pas celui en faveur des orphelins, que le *Journal des débats* a publié, et qui a été respecté par la *Tribune*. Ne serait-ce point parce qu'il y est dit : « Nous ne fuirons pas leurs assemblées (des hommes du nouveau règne) ; nos réunions leur seront constamment ouvertes. » — « Loin de nous cette IDÉE VULGAIRE ET HYPOCRITE DE RECHERCHER, SOUS LE MANTEAU DE LA RELIGION, une influence personnelle pour de terrestres intérêts ; de vouloir, A L'AIDE DE CE QU'ON APPELLE POPULARITÉ, entrer dans le domaine d'une politique.... ! » — « afin d'épargner peut-être un jour des scènes d'horreur à la Société, à la Terre des crimes et des vengeances au Ciel. » — Telles sont les sublimes paroles dont nous avons fait un commentaire, qui ne sera point, nous le savons, désavoué, dans notre *Traité des Crimes catholiques*.

D'un autre côté, il a renié formellement, cent fois, dès les Ministères Martignac et Polignac, le principe *du droit divin*; il le renie bien plus hautement encore aujourd'hui¹.

Il a dit, dans une profession de foi, dès le 28 décembre 1850: « La Gazette veut la Monarchie et la liberté, et une Religion sans superstition et sans fanatisme » (on sait ce qui s'entend sous ces expressions fameuses). Il fait, comme en résumé substantiel de toute la Gazette, une constitution, une profession de foi, qu'il appelle même (le mot y est) UN SYMBOLE, pire que les Chartes de Robespierre, de Bonaparte ou de Louis XVIII, où le mot, je ne dirai pas de *Dieu*, de *Prêtre*, mais de la *Religion* la plus vague, ne se trouve pas même une fois². Il n'y est pas même supposé. Et toutes les lois, tous les principes qui l'excluent, y sont dits, redits, développés!

La Religion ne peut pas même penser de M. de Genoude, comme Camille de son amant dans les *Horaces* de Corneille :

Il dit qu'il m'aime encore alors qu'il m'assassine!

« Vous rayez Dieu de vos lois, dit très bien à M. de

¹ En dernier lieu dans sa feuille du 6 mai et dans sa Défense du 15.

² La *Quotidienne* et la *Tribune catholique* l'ont très bien et très noblement relevé.

Et qu'on ne pense pas que la Gazette en ait agi par inadvertance. Ces messieurs disent dans un article du 28 avril: « La Charte de 1814 justifia l'accusation du droit divin. » — Ils n'ont pas voulu, eux, mériter cette accusation.

Genoude M. de Châteaubriand : il vous effacera de son livre ¹. »

La politique de M. de Genoude est aussi inconséquente que sa religion. Il a déclamé toute sa vie, contre la souveraineté du peuple ; il a fait dans le *Conservateur* des articles *ad hoc*, pour montrer l'horreur qu'elle lui inspirait ².

Il a, pendant des années entières, supposé, soutenu, dans tous les sens, en mille articles de l'*Étoile* ou de la *Gazette*, le principe de la Censure ³, de l'Université, de la Police contre les associations.

Il est allé jusqu'à reconnaître cent fois le droit et le be-

¹ *Courtes explications*, etc.

² Voyez entre autres sa *Réponse au Manifeste des doctrinaires*. (Tome II du *Conservateur*).

³ Il l'a soutenu même dans un chapitre *ex-professo*, pages 63, 64, de ses *Quelques questions politiques* de 1814. Et puis voyez dans le *Défenseur*, dont il était déjà le propriétaire unique, des articles intitulés : *Influence des doctrines révolutionnaires sur l'assassinat de M. le duc de Berri*, etc. etc.

M. de Lourdoueix, lui, n'a publié son *Opinion d'un citoyen* que pour faire la plus haute apologie de la plus odieuse Censure. (Voyez plus particulièrement les pages 80 et 95.)

« On peut, dit-il, attribuer aux journaux tout le mal dont nous avons à gémir.... La révolution du 20 mars fut l'ouvrage du seul *Nain jaune*. Toute loi qui n'enlèvera point les journaux aux partis, accroîtra, selon moi, les dangers de la chose publique. » — Ce qui est profondément vrai aujourd'hui de la *Gazette de France* : car tout ce qui se dit de faux ou de passionné dans les autres journaux, c'est elle qui le suscite.

soin du Pouvoir constituant et des Coups d'état. Je l'ai entendu moi-même, à cœur ouvert, en reconnaître la nécessité. Lorsque M. de Villèle et M. de Bonald établirent leur large et étroit Conseil de censure, leur véritable Ordonnance de juillet, et qui n'a manqué une révolution que par une circonstance indépendante de la volonté de ses auteurs, M. de Genoude fut leur premier, leur plus humble, leur plus fidèle serviteur, et M. de Lourdoueix en fut le Secrétaire en titre.

Lorsqu'en dernier lieu le parti royaliste en général avait le sentiment vague d'un grand arbitraire contre les élections et le journalisme; lorsqu'en particulier on se proposait de briser la Loi du 5 février sur les élections, et qu'il ne s'agissait plus que de savoir qui, de M. de Polignac, de M. de Peyronnet, ou de M. de Villèle, aurait le bonheur de faire et de réussir;... n'est-ce pas la Gazette qui citait chaque soir les lambeaux de M. Decazes, de M. Royer-Collard et des *Débats* en faveur du Pouvoir absolu¹. Ne sont-ce pas MM. de Genoude et de Lourdoueix qui accueillirent les premiers, qui annonçaient des semaines à l'avance, qui portaient aux nues, lorsqu'elles étaient publiées, les ridicules brochures de M. Cottu, leur compère, fautrices des *Coups d'état* ou *de collier*, lesquels n'étaient pas autre chose que les *coups de pied de l'âne* au lion qui sommeillait?

Il a, en particulier, demandé pendant des années une

¹ Voyez, entre 100 numéros, ceux des 25 et 27 octobre 1829, 2 mai et 21 juillet 1830. Ces derniers, à cause de leur date, sont décisifs.

Loi d'élections étroite, aristocratique, monarchique, je dirai même ministérielle : ce qui, dans son opinion, emportait évidemment une satire, une condamnation des Etats-généraux de 1789. Ce n'est point assez, il lui est arrivé de citer, comme admirable, dans un article signé *Genoude* du *Défenseur*, le passage suivant des *Mémoires* de Garat : « Les espérances les plus brillantes et les plus universelles du genre humain, on ne l'oubliera jamais, ont été celles des premiers jours de la révolution française, des jours surtout qui précédèrent les Etats-généraux ». Et il ajoute : « La France, égarée par quelques orgueilleux philosophes qui voulurent se passer de Dieu (lui aujourd'hui le nie à son tour, ou bien il en rougit dans sa Constitution, du 28 mars), fut précipitée dans la Convention, laquelle a porté les crimes à des degrés inconnus jusqu'à elle. »

Il s'est, plus particulièrement encore, opposé, pendant des années, à ce qu'il appelle aujourd'hui les *libertés municipales*. Il a, tant qu'il a pu, tourné en dérision le *principe de l'élection populaire*, et il veut aujourd'hui le réhabiliter et l'ennoblir !

Il dit habituellement que, pour un Chrétien, et surtout

Voici ce que je lis dans la Gazette du 28 février 1829 !!!

« On peut prévoir ce que produirait l'application aux corps municipaux du *principe de l'élection populaire*, par les résultats que le même principe a donnés en 1790, dans un des districts ruraux les plus peuplés, les plus riches, les mieux habités de toute la France. Voici, d'après l'Almanach général du département de Paris, dédié à Bailly en 1791, le relevé, par professions, de tous les hommes élus par les Notables. On y verra quelle place occupaient la *Grande propriété* et les *professions honorables*,

pour un Catholique, la soumission au Pouvoir est de rigueur; que LA RÉVOLTE N'EST JAMAIS PERMISE. Il a en

quoiqu'elles concourussent à l'élection. DE TELS DOCUMENTS PORTENT AVEC EUX UNE GRANDE INSTRUCTION, CELLE DE L'EXPÉRIENCE.

« Il y eut en 1790, dans le district de Saint-Denis, 776 nominations, qui se divisent ainsi qu'il suit. On peut remarquer que sur huit personnes il y en avait A PEINE UNE qui fût en état de remplir les fonctions auxquelles on l'appelait.

Prêtres	15	Menuisiers	9
Notaires	5	Maçons	29
Employés anc. et en exerc.	31	Blanchisseurs	20
Bourgeois	47	Perruquier	1
Chirurgiens	10	Merciers	3
Serruriers et maréchaux .	12	Charpentiers	6
Maitres d'école	17	Chaudronnier	1
Pêcheurs	15	Charrons	13
Cordonniers	6	Tailleur	1
Marchands de chevaux . .	7	Entrepreneurs	10
Meuniers	7	Marchands de vin	69
Vitrier peintre	1	Cultivateurs, maraichers .	357
Epiciers	24	Jardiniers	357
Bouchers	11	Sans profession	30
Boulangers	5		
Marchands de bois	14	Total égal	776

« Le district se composait de 8 cantons et de 37 communes.

« Sur 37 maires, on remarque : 2 blanchisseurs, 5 vigneron, six laboureurs, 3 maraichers, 1 curé (celui-là tenait les registres de l'état-civil), 1 garde de la ville de Paris, 2 bouchers, 2 marchands de vin.

« Sur 8 juges de paix : un épicier, 2 bourgeois, dont un, celui de Montmartre, *Jean-Jeannot*; 2 anciens juges, 1 ancien directeur de la Compagnie des Indes, 1 laboureur.

« La même bigarrure dans 185 officiers municipaux, dans 331 notables, dans 37 procureurs communaux, dans 37 secrétaires-

conséquence fait une guerre violente, pendant près de deux années, à l'Abbé de La Mennais, qui poussait les Belges, les Polonais, les Irlandais à la révolte. Lorsque les Bolonais se sont soulevés, il a pris hautement le parti du Souverain Pontife : en cela d'accord avec l'inconséquent Abbé, qu'il attaquait d'ailleurs.

D'un autre côté, le même homme soutient, préconise jusqu'à satiété, il a même préconisé toujours, les principes, les institutions, quelquefois les peuples et jusqu'aux provinces de l'insurrection. Il a, toute sa vie, dans tous ses écrits, dans tous ses articles, fait l'éloge de la Vendée. Il a visité le *Bocage*, comme M. de Châteaubriand la terre sainte. « Un voyage dans la Vendée, dit-il, est une raison de plus d'admirer notre patrie ». Et il a publié le Voyage, où je lis l'horreur suivante : « L'héroïsme, dit-il, s'étend à toute la population. — Peu m'importe que je meure sur la paille, disait une mère à son fils, désigné pour la conscription, *pourvu que tu ne serves pas le tyran.* » — Et pourtant le Serviteur des Serviteurs de Dieu, le saint Pape Pie VII, le seul homme que M. de Genoude déclare infail-
liblé, a servi, il a même couronné, le tyran !

— Ailleurs : « *L'inexplicable Vendée*, disait Barrère. Cet homme-là avait raison. Un athée ne pouvait expliquer l'héroïsme d'un Chrétien. » — Celui qui se révolte au nom de Dieu est, au fond, le plus sûr des *athées*. L'homme *inexplicable* est en effet celui-là : ce n'est pas de

greffiers (les maîtres d'école y dominant), dans 148 prud'hommes-messieurs et dans 30 trésoriers communaux. »

Voilà ce que vous avez dit un jour, ce que vous avez dit mille autres fois : répondez, si vous l'osez !!!

l'héroïsme, mais du fanatisme, et peut-être de la lâcheté, qu'il fait.

Dans le temps, M. de Genoude a publié une brochure justificative des Grecs, qu'il a depuis délayée dans *l'Etoile*. Naguère encore il finit par nommer avec idolâtrie, après avoir flétri d'abord, les Polonais, les Polonais se soulevant des croix à la main, aux noms réunis de *Dieu* et de la *liberté*.

Et lorsque l'auteur de cet écrit a, le premier peut-être de tous les anciens royalistes, publié une démonstration, un *Traité des devoirs catholiques, de soumission absolue aux Puissances*, même de fait; M. de Genoude a déclaré formellement qu'il ne l'annoncerait même pas dans les colonnes où il annonce à tout prix les mauvais livres et souvent les obscénités. Sans penser qu'il reconnaissait hautement par là que son système ne supporterait pas une attaque sérieuse, et que son Journal pouvait tenir à une brochure!

Mais ce sont principalement les doctrines révolutionnaires, les libertés fautrices de la révolte que prêcha jadis, et que prêche habituellement depuis deux ans, la *Gazette de France* :

La liberté absolue de la presse, sans distinction,
 Celle des associations,
 Celle de l'enseignement,
 Les Municipalités,
 Les Provinces,
 Le vote de tout le monde aux élections,
 Les États-généraux le plus larges et le plus indépendants possibles.

La Gazette n'a pas même craint de mettre en avant,

et de préconiser, la maxime, qu'elle a eu en horreur à une autre époque, de la liberté, non seulement pour la Chambre, mais encore pour les individus, de refuser l'impôt¹.

M. de Genoude personnellement est allé plus loin (et c'est le dernier acte de ses contradictions et de son esprit de révolte) : il ne craint pas de glisser la trahison jusque dans le Serment de son obéissance. « Je jure, dit-il, fidélité au Roi des Français et à la Charte constitutionnelle. » Mais il ajoute aussitôt : « Bien entendu que ce Serment n'entraîne avec lui aucune idée de sujétion au Chef actuel du Gouvernement. » C'est de la prison de *Ste Pélagie* qu'il écrivait cela, le 10 février et le 25 avril : il semble que c'était pour la justifier ! Je ne fais pas l'éloge absolument du Jury qui condamna M. de Genoude ; mais si j'avais à opter entre le juge et le condamné, je n'hésiterais point à prendre la place du juge.

Tant de faits donnés, il faut bien dire à ces nouveaux Pharisiens ce que Jésus-Christ disait jadis aux anciens, selon la traduction de M. de Genoude : « C'est avec grande raison qu'Isaïe a fait de vous autres hypocrites cette prophétie : Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est fort loin de moi. Le culte qu'ils me rendent est vain, puisqu'ils enseignent des maximes et des Ordonnances humaines. ² »

¹ M. Colnet lui-même, auquel on ne permet de dire en goguenard que ce qu'on a consacré soi-même en Docteur, a fait encore cette menace dans son article du 30 avril.

² Saint Mathieu, xv, 7, 8, 9, etc. Saint Marc, vii, 6, 7, 8, 9, etc.

« Ils font profession de connaître Dieu, mais ils le renient par leurs œuvres. »

M. de Genoude a un moyen bien simple de prouver à la France qu'il a réellement horreur de la révolte, et en particulier de celles de la Vendée et du Midi, les seules qui soient vraiment à redouter : ce serait de déclarer, habituellement, dans son Journal, que les Vendéens insurgés seraient des *mauvais sujets*, des *brigands*, comme disent, par d'autres raisons, d'autres gens.

Or c'est ce qu'on peut lui porter le défi d'oser dire.

Le parti de la Gazette est hypocrite, je le crois bien : il est lâche ; il ignore encore lequel des deux Grands partis l'emportera ; il sait même qu'ils triompheront successivement tous les deux ; il veut vivre à leurs dépens réciproques : le profit bien, mais pas la chance. Cela est anti-français.

Le système de la Gazette est fondamentalement faux, intéressé, exclusif, traître ; elle a protesté contre ce système par ses précédents ; elle le neutralise, elle le détruit chaque jour de ses propres mains, en professant, concurremment, des principes absolument incompatibles avec lui.

Ne voudrait-elle pas en rendre complices quelques uns de ses lecteurs ?

Et c'est ici que se compliquent son crime et sa honte.

Il y a plusieurs sortes de dupes ou d'apologistes de la Gazette : je les distingue en simples et en intéressés, à suppo-

¹ Saint Paul, Tit. 1. 16.

ser qu'on ne trouve pas l'intérêt au fond de la simplicité.

Ils appartiennent la plupart à la Province, et c'est pour cela que nous avons vu successivement se former tant de *Gazettes* provinciales; car la Province en général ne connaît pas les secrets ressorts; elle est naturellement crédule: elle ne suppose pas aisément l'hypocrisie et les passions des gens de Paris, qui mêlent Dieu à leurs discussions et même à leur vie.

Les Simples sont les jeunes gens de Paris élevés à l'école de MM. de Maistre, Frayssinous, et de Bonald, qui n'a pas craint de leur donner récemment une fatale leçon¹. Quel-

¹ M. de Bonald était un philosophe et même un publiciste essentiellement transitoire. Il a rempli son étroite mission. Ses ouvrages ne sont guère qu'une suite de pensées détachées et de répétitions, qui n'auraient pas été lues sans la fortune *Villélienne* de l'auteur. Il a exprimé quelques vérités entières au milieu d'un grand nombre de demi-vérités. Il a plutôt déclamé qu'établi. Ainsi, par exemple, il a dit dans ses *Pensées choisies*: « La maladie épidémique de notre siècle est la fureur de régner »; et il a fait dériver de là la souveraineté du peuple et ses calamités. Je ne voudrais pas autre chose pour accabler son adhésion au suffrage universel de la Gazette.

Que serait-ce si j'opposais à la *Lettre* de l'auteur aux huit millions d'électeurs appelés par la Gazette de France, son Discours du 30 décembre 1816, où il trouvait trop libérale la loi des 600 *plus imposés* pour seuls électeurs? ses vingt écrits et ses mille conversations en faveur de la Censure, son acceptation de la Présidence de la dernière, ses mille apologies du Pouvoir absolu, son article *Louis XVI* dans la *Biographie* contre les États-généraux, etc., etc.

En somme, M. de Bonald a dit dans ses *Pensées*: « Il n'y a

ques jeunes gens d'un autre genre, à la tête desquels on peut placer l'héritier d'un nom célèbre, Davoust, ne tirent point à conséquence. Ces jeunes gens de la vieille France n'ont ni assez de capacité pour s'élever à la véritable Monarchie, ni assez de cœur et de passions pour descendre à la république.

Une autre section des partisans de la Gazette de France est celle qui se compose des hommes qu'on peut appeler *sentimentaux*. Chez eux l'esprit est constamment la dupe du cœur. A leur tête figurent MM. de Kergorlay, de Doudeauville, de Dreux-Brézé. Dans leurs rangs sont MM. Sosthènes de Larochefoucauld, de Conny, Clauzel de Coussergues, de Curzay, de Lézardière, O'Mahony, etc.

Il y a un jeune Homme d'état qui a semblé figurer dans les partisans du système, mais qui est loin de le partager tout entier, et dont le regret ne tardera point, je puis le dire : c'est M. le vicomte d'Ambray.

Les Romantiques, poètes ou prosateurs, sont encore des petits partisans des libertés françaises : M. de Lamartine est le Petit maître de cette école ; M. Hugo en serait aisément le poète, et M. Jules Janin l'enfant gâté. M. d'Arincourt en est le don Quichotte. M. de Balzac, lui, aspire à la Représenter à la Chambre !

On peut encore leur adjoindre quelques disciples avor-

d'hommes d'esprit dans une révolution que ceux qui font fortune et ceux qui ne veulent pas la faire. » — Si M. de Bonald avait une sorte d'esprit, ce serait celle-là évidemment ; mais la question serait encore de savoir si cet esprit-là ne serait pas une duperie, et même quelque chose de pire.

tés de l'Abbé de La Mennais, que l'audace de leur maître a compromis, et qui se mettent à la suite de la Gazette, en attendant mieux : M. Laurentie, et quelque autres que je ne nommerai point parce qu'ils sont plus jeunes, rentrent dans cette catégorie... « Le parti royaliste, dit le premier, dans le *Rénovateur* du 12 mai, se campe au milieu du peuple. » — Oui, comme les accusés sont campés à la Cour d'assises !

Tous les autres apôtres du système monstrueux de Monarchie et de république, de révolution et de légitimité, de dévotion et de marchandise, sont des intéressés visibles : ils ont tout perdu à la révolution de juillet, des places, des honneurs, des espérances, même de la gloire (ils le croient du moins), et il leur en faut à tout prix :

C'est M. de Fitz-James, qui, n'ayant pas encore été Ministre, lorsque tout le monde l'a été, nous laisse voir *le bout de son oreille*, en s'écriant dans le *Rénovateur* : « Dieu sauve la France de ses Ministres et du choléra ! »

C'est M. de Châteaubriand, qui a juré de *ramener son Roi avec la liberté de la presse*, et qui ne voudrait pas en avoir le démenti. Il tient, je le sais, à faire un *parti à part*, et même à marcher *seul*, comme il l'a écrit au *Courrier français* ; mais c'est le langage du parti, non celui du cœur et de l'intérêt. Il a dit, dans son écrit des 12,000 fr. : « J'ai le premier demandé le Congrès national. Et M. de Cormenin (Qu'a donc fait la Gazette ?) nous a développé merveilleusement cette idée. »

C'est M. Berryer, qui, après avoir mis le *pied dans l'étrier* des honneurs, et peut-être du Ministère, à la suite et sous le triste patronage de M. de Polignac, ne peut plus descendre aux succès ni respirer la poussière du Palais.

C'est M. de Cormenin, qui, après s'être successivement dévoué à Bonaparte et à Louis XVIII, à M. Decazes et à

M. de Villèle, à M. de Martignac et à M. de Polignac, s'est imaginé un jour, et s'est entendu dire, qu'il avait une logique irrésistible, et qu'un Ministère sous Henri V était plus digne de lui qu'une Direction sous son cousin. Il ne voit devant lui qu'une *Société qui suppure et qui se fond sous des chairs morbides*; et il s'écrie : *Voilà le juste milieu, voilà ses œuvres!* sans voir qu'il est lui-même une noble partie de cette *société suppurante*, et de ce *juste milieu* qui l'a engendrée! — Si j'étais des *Commettants* à qui il écrive cela, je commencerais par élire un autre *Commis*.

Ce sont enfin d'anciens serviteurs salariés de la légitimité, dont l'aveuglement est un effet de reconnaissance, et peut-être de paternité, une qualité de famille : MM. de Castelbajac, Benoist, etc.; car, s'ils sont à la veille de quitter le monde, ils ont des fils dignes d'eux qui sont sur le point d'y entrer.

Mais il est temps, il est nécessaire, de pénétrer dans le fond des cœurs, de sonder *les reins* de la Gazette et de ses dupes. Il faut savoir la cause cachée, et que peut-être ils se dissimulent, eux-mêmes, de leur libéralisme étonnant : c'est la peur. Et le *National* nous l'a appris, le 26 avril, à propos des *Explications* de M. de Châteaubriand (Le *National* a le sentiment profond de sa force!) : « Le peuple, dit-il, est aujourd'hui l'objet de plus d'une caresse monarchique; c'est la puissance du jour : on le flatte, et il n'est pas reconnaissant, tant il est persuadé que sa souveraineté ne peut pas être toujours un vain mot. »

Les républicains enfin sont en quelque sorte des partisans du système de la Gazette. Ils haïssent, ils méprisent même les gens, mais ils les laissent faire, sauf à les désa-

vouer en temps et lieu (déjà ils les désavouent ¹), à les faire trembler d'un froncement de sourcil, à remettre enfin à leur place de petits usurpateurs sans capacité et sans courage. « Cette faction, inaperçue dans les trois jours (dit la société *Aide-toi le Ciel t'aidera*, dans sa Circulaire du 3 mai), a repris de la hardiesse. Jamais, si nous étions pris à l'improviste par la contre-révolution et la Sainte-alliance, jamais la France n'aurait subi des vengeances plus effroyables. »

Tout considéré, la Gazette n'a pas plus pour elle l'autorité du nombre que celle de la raison. Elle a beau, chaque soir, mettre son idée fixe à l'ordre du jour, et lui donner l'article *Paris* (immédiatement après l'article *Genoude*); elle a beau avoir 10 ou 12,000 abonnés et le quadruple de lecteurs; beau envoyer des circulaires, des lettres même et des agents *ad hoc* à domicile..... elle ne compte pas cinq cents adhérents avec commentaires, et peut-être pas cinquante purs et simples, absolument indépendants des bureaux, des annonces ou des espérances du Journal.

Et au fond, elle a contre elle la majorité, toujours assez grande, et grandissant toujours, qui tient à un Gouvernement

¹ « Son système pêche de tous côtés. Comme principe, il soutient peu l'examen de la logique; comme histoire, il n'est pas plus exact.

« La Gazette a-t-elle foi elle-même dans ses paroles. » (*Tribune*, 18 avril.)

de fait, quelles qu'eussent été la loyauté de son origine, l'incertitude de son allure, la capacité de ses agents principaux¹.

Elle a contre elle la Magistrature tout entière : l'ancienne², moins M. Clausel de Coussergues; la nouvelle, infiniment plus honorable et plus courageuse depuis la révolution de juillet qu'avant..... moins M. Fouquet...

Elle a contre elle la plus grande partie des 150,000 électeurs français auxquels son système perturbateur tend visiblement à ôter un droit acquis.

Elle a contre elle l'immense majorité des propriétaires, grands et petits, de toutes les classes, dont elle tend à ébranler le droit naturel et civil; car ilssentent, comme Bonaparte, que si le sol tremble jamais, tout doit trembler avec lui³.

Elle a contre elle le parti royaliste pur, représenté par la *Quotidienne*, le *Courrier de l'Europe* et la *Société de défense mutuelle*⁴, qui sentent assez qu'un système que

¹ La plus grande partie de la *Jeune France*, de celle qui écrit, de celle qui pense et qui domine dans les grands et les petits journaux est dans ce cas. Le suffrage universel a même contre lui la plupart des écrivains de la restauration : MM. Fiévée, de Salvandy, Lingay, d'Eckstein, Rubichon, Henrion, etc.

² MM. de Sèze, de Quincerot, Gossin, Régnier, Pardessus, Bérard Desglageux, Levavasseur, Jacquinet, Riambourg, Dubard, Journal, etc., lesquels ont tous donné leur démission, ou l'ont du moins reçue, et qui laissent subsister les quasi-légitimistes, quand même.

³ Voici ce que je lis dans le dernier numéro de la *Revue encyclopédique*, dirigée et rédigée par les Saint-simoniens de bonne foi : « La société, si l'on n'y veille, périra par ses prolétaires, » c'est-à-dire par ces gens-là auxquels la Gazette fait des appels.

⁴ Celle-ci a refusé net son adhésion à la *Déclaration* gazettière.

l'ancienne légitimité de retour serait forcée à l'instant même de désavouer n'est pas un système prudent :

Ceux-là du moins ne sont pas hypocrites, et ils sont quelquefois courageux.

Elle a contre elle, je puis le dire, les membres du dernier Ministère de Charles X¹.

Elle a contre elle les populations de la Vendée, de la Bretagne, de l'Anjou², et celle du Midi, élevées à la vieille école de la monarchie française, sous les auspices des Talmont, des Lescure et des Laroche-Jacquelein. Ces gens-là sont aveugles ou passionnés sans doute, mais ils se battent des croix à la main, et ils sentent assez que MM. de la Gazette ne portent de *fusil* que par inadvertance, et n'ont de *croix* qu'à leur boutonnière.

Elle a contre elle le parti, encore subsistant bien qu'énervé, de l'Abbé de La Mennais: car la Gazette a concouru à tuer l'*Avenir*, et la rancune des faux dévots ne pardonne jamais.

¹ Le plus habile de tous, à mon avis du moins, m'écrivait, il n'y a pas long-temps : « Le triomphe prochain de mes principes et de mon courage. » Ici il se trompait. « Dieu n'épargne pas les enseignements, m'ajoutait-il; les réputations s'écroulent de toutes parts; notre pays peut compter sur un meilleur avenir obtenu par de terribles épreuves. La Providence a confié aux méchants le soin de leur propre châtiment, parce qu'eux seuls sont inexorables..... » Or rien ne sert plus les méchants que le système de M. de Genoude.

² Dès le temps de Tacite, avant la promulgation de l'Évangile dans la Vendée : « *Erupere primi Andegavi ac Turonii.* » (*Ann.* 3. 41.)

Elle a contre elle M. Cottu, qu'elle prônait jadis comme écrivain aveugle et bizarre de Coups-d'état, qui aime par-dessus tout écrire, et qui se tait au milieu des appels sans fin de sa vieille commère.

Elle a contre elle, on peut le dire, tous les Étrangers : les Gouvernements Anglais et Russe, aussi bien que ceux d'Autriche et d'Espagne; les uns par crainte et les autres par conviction; ceux-ci par la granderaison, ceux-là par la petite'.

Elle a contre elle, au fond, les républicains français et étrangers; car ils ont, au moins quant à présent, une démocratie pour but, lorsqu'elle n'en veut que comme moyen, et qu'après tout elle la voudrait avec des hommes différents.

Elle a contre elle le parti à part, et profondément conséquent et discret, représenté par le *Courrier français*, qui a plus d'une fois fait sentir la fausseté, le ridicule et l'hypocrisie de son opposition.

Elle a contre elle tout ce qu'il y a encore de loyal, de décidé, de nerveux, de grand, d'honorable, de respectable du moins pour sa bonne foi, dans l'ancien parti royaliste : les Frenilly, les Saint-Roman², les Breteuil, les Montbel

¹ L'*Appel* du comte de Jouffroy aux *Souverains* est rédigé en ce sens.

² M. de Saint-Roman, dont la vertu antique égale la noblesse, et chez lequel une haute supériorité d'esprit relève encore la loyauté et le rang, vient de publier une pleine réfutation du système de la Gazette, qu'il a très bien personnifiée en M. de Cormenin. Et c'est pour cela que la Gazette s'est bien gardée de la signaler à l'attention publique. M. de Saint-Roman appelle son système *l'une des plus grandes plaies du siècle*.

(je puis le dire en connaissance de cause), les Franchet, les Delavau, les Vaulchier, les Villefranche, les Grosbois, les Saint-Chamans, les Suleau, les Saint-Géry, les Cornet d'Incourt, les Pinaud, les Marcellus, les Salaberry, les Josse de Beauvoir, les Duplessis Grénédan, les de Formont, les de Lépine, etc., et tous les hommes que M. de Saint-Roman appelle *Fondamentaux*, au milieu de la ruine générale ¹.

Elle a contre elle ceux-là mêmes qui sont connus par leur expérience, leurs variations ou leur souplesse : les Pastoret, les Beugnot, les Vitrolles, les Vaublanc, les Corbière, les Chabrol, les Labourdonnaie, les Boisbertrand, les Hyde de Neuville, les Delalot, les Dudon, les Ferdinand de Bertier, les Alexis de Noailles, ... les Rainneville, les Courvoisier, etc.

Elle a contre elle jusqu'à ses adhérents, dont les principaux n'ont cédé, nous le savons, qu'à des prières réitérées, comme M. de Bonald. M. le vicomte d'Ambray, dont elle a porté si haut le suffrage, m'écrivait, à la même époque, une lettre détaillée, dont l'esprit et même la *lettre* respirent une pensée et une Religion bien différentes de la Gazette de France... : « Je crois illicite de travailler à renverser

¹ Le duc Mathieu de Montmorency, s'il vivait, serait à la tête de ces nobles hommes, et leur eût le premier donné l'exemple d'un énergique silence, qu'il eût rompu peut-être par un désaveu plus énergique encore. L'homme qui aimait ses semblables plus peut-être que son Dieu (1. EPIST. SAINT-JEAN, 4, 20.), qui mérita de mourir en Saint le jour de la mort du Saint par excellence, cet homme aurait eu horreur d'un système qui sacrifie l'humanité tout entière à un nom... M. de Genouden'a-t-il pas eu l'audace de le présenter comme un de ses complices?

le Gouvernement qui maintient l'ordre matériel, tant que je ne pourrais le faire qu'en appelant des fléaux sur ma patrie. Je crois pouvoir me garder pour l'époque où l'anarchie me donnera le droit et le devoir d'aider, au milieu du désordre qui n'aura pas été mon ouvrage, celui qui peut seul nous donner des gages de paix durable et de bonheur.... »

Les républicains eux-mêmes seraient fiers de s'exprimer aussi noblement.

Elle a contre elle le Clergé de France et celui d'Europe tout entier, depuis le souverain Pontife et les Evêques, jusqu'aux plus simples Prêtres, qui gémissent en secret contre l'aveuglement et les passions d'une poignée d'imprudents (pour ne pas dire de faux) amis ¹.

Celui des Prêtres, et par conséquent celui des fidèles catholiques, ou seulement chrétiens, qui ne serait pas l'ennemi du système d'opposition de la Gazette, serait, par cela seul, convaincu d'hypocrisie; car, le *Domine salvum fac regem Philippum*, qu'il est forcé de dire, ou même de chanter en conscience, est fondamentalement exclusif d'une opposition semblable.

La Prière catholique est franche, elle est pure, s'il y a quelque chose de pur sur la terre.

Ainsi donc, et il faut l'apprendre à ceux qui l'ignorent,

¹ L'*Ami de la religion*, le seul journal qu'on puisse considérer comme représentant du Clergé de Paris et de France, professe notre système de Religion et de politique, et il signale habituellement les inconséquences, le ridicule et le danger de celui de la *Gazette de France*. Les *Annales de la philosophie chrétienne*, le premier des journaux qui ait songé à ramener le journalisme à l'utilité des livres, serait, encore mieux, l'adversaire du *suffrage universel*, s'il était politique, comme il est religieux.

aux républicains de la révolution de juillet, aussi bien qu'à ses royalistes : s'ils ont un ami au monde, c'est le Clergé. Ils ont pour amis surtout les seuls principes que le Clergé puisse avouer; et ces principes, je le dis hardiment, sont ceux développés dans cet ouvrage.

Elle a contre elle tous les Publicistes de l'antiquité, depuis Cicéron, disciple d'Aristote et de Platon, à *qui rien de populaire ne plaisait*¹, jusqu'à Montesquieu : « Le peuple, dit celui-ci, a toujours trop d'action ou trop peu : quelquefois avec cent mille bras il renverse tout; quelquefois avec cent mille pieds il ne va que comme les insectes². » Il dit plus loin, livre II, chapitre 6 : « Le peuple n'est point du tout propre aux affaires. » La plus grande des affaires est de savoir qui sera Roi, etc., et c'est précisément celle que M. de Genoude voudrait livrer au peuple!

Elle a contre elle enfin à peu près 29 millions et demi de citoyens en France sur trente, et pourtant c'est *huit millions* de ces citoyens qu'elle appelle, de son chef, aux élections³!

¹ *Mihi nihil unquam popolare placuit.*

Platon, lui, avait dit plus nettement : « La démocratie est l'empire des méchants sur les bons, et il n'y a pas de tyran plus féroce que la multitude jouissant de l'autorité. »

² Helvétius met la note suivante sur cette maxime de l'*Esprit des lois* : « Le peuple est loin d'imaginer à quelle espèce d'hommes il doit confier ses plus chers intérêts. Ce ne sont point les plus éclairés, mais les plus charlatans qui obtiennent ses suffrages. »

³ Gazette du jour même de la nouvelle de Marseille.... C'est parce que l'imprudent M. de Genoude a fini par voir la vanité, et le danger pour lui-même, de son Appel à la France, qu'il s'est

Elle n'a pas même pour elle M. de Genoude¹, M. Lourdoueix, M. Colnet et M. de Villèle; car ces messieurs ont eu le soin, toute leur vie, de nous mettre en garde contre la vile démocratie qu'ils invoquent à présent. Le dernier a commencé sa pauvre carrière politique par une brochure contre le Gouvernement représentatif. Il a établi une Censure qu'il n'a pas tenu à lui de rendre arbitraire et de consolider. Et qui oserait nier qu'il n'a pas tenu à lui non plus de faire les fameuses Ordonnances de juillet, seulement avec impunité ?

Quant aux autres, MM. de Genoude et Lourdoueix, ils ne sont connus et ne se sont enrichis qu'à la faveur et à la suite de ce maître : ils eussent été les premiers, s'il eût réussi, à le seconder de leur double zèle et de leur double incapacité.

« Il est des hommes, disait M. de Genoude dans un article du *Conservateur* intitulé, *Qu'il faut être royaliste ou révolutionnaire* (et nul aujourd'hui n'est plus de ces hommes que M. de Genoude), il est des hommes qui veulent n'être ni royalistes, ni jacobins; aveugles ou pervers, ce sont là de vrais révolutionnaires : de pareils hommes

hâté de profiter du procès fait à la lettre de M. Fouquet, pour déclarer qu'il cesserait de publier dorénavant des *adhésions*. Qui ne sait ou qui ne sent du moins qu'il n'en arrivait plus ? — D'un autre côté, il arrivait jusqu'à des désaveux des signatures des *adhésions* précédentes !

¹ M. Hennequin, qui, en sa qualité de défenseur des petites causes de la Gazette, devait lui *Ecrire* au moins comme M. Berryer, avocat des grandes, a refusé, nous le savons, de le faire.

appartiennent toujours au vainqueur. » — Et c'est pour cela que les trois grands partis au fond les méprisent : je veux dire les Catholiques, les gens du milieu (qui se confondent un peu à présent), et les républicains.

Le système de la Gazette est faux au jugement de tous les siècles et de tout le monde, funeste pour tous les partis et pour elle. Il n'a pas même le faible bonheur d'avoir des hommes de cœur ou de talent pour le soutenir !

M. de Genoude n'a jamais pu s'élever au-dessus d'un *Voyage dans la Vendée*, et d'une brochure *sur les Grecs* : car les beautés de sa *Bible* ne lui appartiennent pas, n'ayant pas même eu le mérite de les attribuer à leurs auteurs, dont il se constituait le plagiaire.

MM. de Lourdoueix et Colnet sont descendus encore plus bas. Celui-ci est connu, dans la petite littérature, par *la Guerre des petits dieux* et *l'Art de dîner en ville* ; l'autre n'a pas craint d'ajouter ses *Folies* à celle du siècle, et de se cotiser, avec madame Cottu, pour faire les misérables romans du *Prêtre* et de *la Vieille Fille* !

Tous trois, ils sont réduits à une idée fixe, comme les fous véritables, qu'ils expriment chacun à sa façon : le mot de M. Genoude est *Etats-généraux* ; celui de M. Lourdoueix, *Villèle* ou *Communes* ; celui de M. Colnet *Juste-milieu* ¹.

¹ Si un journal au monde avait moins le droit qu'aucun autre de se moquer du *juste milieu*, ce serait la *Gazette de France* ; car son système, si elle a un système, est le plus pitoyable en même temps que le plus odieux des *justes milieux*. Elle coupe en deux, elle mélange, elle neutralise, ce qu'il y a de plus vrai et

France, voilà les trois
Qui te donnent des rois !

Malheureuse France, malheureux Rois !

Comment donc expliquer l'importance qu'on a donnée à la Gazette, le bruit qu'elle a fait, la nécessité où nous nous sommes vus de la rendre odieuse, et de la faire tomber en la dévoilant ?

Comment l'expliquer ? par un mot : sa sottise ! Il n'y a rien au monde de susceptible de bruit, d'émoi, et même de fortune instantanée, comme la sottise, lorsqu'elle fait un appel aux passions, lors surtout qu'elle a pour elle un Journal accrédité par la mobilité d'un pays en révolution.

« Il est des temps, a très bien dit M. de Châteaubriand (qui le sait), où la bêtise est devenue une puissance. » — Seulement, il lui faut de la persévérance : elle n'a point à répondre sans doute, mais il lui faut redire ;

Elle redit.

La raison, au contraire, et surtout le génie (qui n'est pas autre chose que la raison par excellence) en temps de troubles se tait ; elle s'enveloppe de son manteau, elle fuit. Elle ne serait pas entendue, elle scandaliserait ; on lui jetterait la pierre. Son heure n'est pas venue ; car elle ne fait point d'appel aux intérêts ; elle en fait à la résignation. Elle n'est pas Journalière, mais éternelle¹.

de plus beau dans le système monarchique et dans le système républicain. Et son milieu, à elle, est seul le *Glaive à deux tranchants* qu'elle attribue à l'autre milieu dans son numéro du 29 mai !

¹ Ce que l'homme-Dieu disait à ses *faux frères*, nous pouvons

Lorsque le moment de la raison sera venu (et il est sûr de venir et même prochainement¹), celui de la folie aura cessé. « Lorsque l'édifice du mensonge s'écroulera, celui de la vérité devra apparaître à tous les yeux, » dit la *Gazette de France* dans sa *Déclaration* du 28 mars. Lorsque « les impies eurent été saisis d'effroi dans Sion (pour parler comme M. de Genoude personnellement dans sa *traduction d'Isaïe* (qu'il vantait encore dans sa *Gazette* du 2 mai), lorsque la terreur aura été parmi les hypocrites, » la *Gazette de France* aura autant de pusillanimité qu'elle aura eu d'audace. Le délaissement où elle se trouvera, le mépris qu'on aura pour elle, la honte qu'elle aura d'elle même, seront égaux à la pitié, au dédain ou à la haine qu'elle a aujourd'hui pour ses adversaires. Ses ennemis d'alors égaleront ses abonnés d'aujourd'hui. Heureuse, si une justice

le dire aux nôtres ; car « ses frères ne croyaient pas en lui, » dit saint Jean, chap. 7, et le Sauveur ajoute : « Le monde ne saurait vous haïr, mais pour moi il me hait, *parce que* je rends témoignage contre lui que ses œuvres sont mauvaises. » Il dit au contraire à ses *frères véritables*, au chap. 16 : « Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui ; mais parce que vous n'êtes pas du monde, le monde vous haït. »

¹ Le jour où il y aura, pour trois mois seulement, un journal sous le titre de *Réparateur* ou de *Rénovateur*, je ne dirai pas entre mes mains (car il en tomberait), mais entre les mains de mes principes, qui sont déjà, ou qui furent toujours, les principes de 100,000 hommes de cœur ou de talent en France, M. de Genoude aura été. Il ne lui restera plus de célébrité que celle de l'accusation dont il est aujourd'hui le sujet. Les journaux, et les plus grands mieux que tous les autres, eussent-ils 100,000 abonnés, *volent* comme des paroles, les *Livres seuls demeurent*.

supérieure, plus heureuse encore si sa propre justice, lui ôtait, en faveur d'un petit nombre de ses victimes, une fortune acquise au prix d'un amalgame inouï de révolution et de Légimité, d'impiété et de Religion !

Il y aurait pour elle un moyen de salut, mais c'est le seul : sa conversion immédiate, absolue, sans condition ; mais cette conversion sans miracle est impossible. Il en est de la Vérité encore mieux que de l'honneur ; elle est comme

. Une île escarpée et sans bords :

On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.

On peut aisément s'empêcher de se précipiter lorsqu'on est encore droit ; mais le moyen de se retenir quand on est dans le mouvement de la chute ! Au moral, ainsi qu'au physique, s'il y a une chose difficile, un tour de force, c'est la reprise de l'équilibre.

Et quel temps la Gazette de France a-t-elle choisi pour exposer ses monstruosité religieuses ou politiques ? Celui où le Ciel, qu'elle avait déjà si profondément irrité, semblait, en menaçant long-temps et visiblement avant de frapper¹, lui donner le loisir, et lui crier la nécessité, de reconnaître ses erreurs, et de se placer sur un champ de bataille nouveau. Car, il faut vous le redire, les erreurs contre lesquelles le Dieu de vérité s'élève, les crimes qui

¹ La célèbre croix de *Migné*, couchée tout au long, et non élevée, sur la France en 1826, est aujourd'hui un argument de plus en faveur de Dieu.

arment son bras vengeur, ce sont les erreurs et les crimes qui ont Dieu lui-même pour point de départ, sans l'avoir pour objet. Or telles sont les erreurs et les crimes que vous commettez chaque jour.

Un fléau est enfin venu au milieu de nous.

Il s'est manifesté divin à tous ses traits, à tous ses mouvements, à tous ses ravages français; et, de même, à tous les moyens de répression que lui a présentés l'art ou la nature.

A TOUS SES TRAITS : ils sont tous, nouveaux, singuliers; au point qu'un médecin célèbre d'Allemagne, M. Hufferland, celui qui a le plus étudié le choléra européen, et qui l'a exposé avec le plus de soin, ne craint pas de dire qu'il n'a rien de commun avec le choléra asiatique, et qu'il est plus étonnant, plus féroce et plus humain, plus perfide et plus loyal que lui. Le choléra européen, ou chrétien, est pire ou meilleur que l'asiatique ou anti-chrétien, par la raison toute simple que le but du Christianisme est de rendre l'homme meilleur, précisément parce qu'il lui laisse la liberté d'être pire.

Et pourtant le choléra asiatique est aussi vieux que le monde; car il est aussi âgé que nos crimes¹. Il a eu des

¹ La peste est, avec la guerre, l'un des premiers ministres de Dieu au département du monde. Elle eut la mission spéciale de décimer, d'écraser les *Peuples* en général. Dieu ne punit pas toujours en apparence les *individus*, dont les *reins* ne sont pas publics; mais il ne manque jamais de châtier publiquement les Nations. Bossuet a fait avec raison la *Suite des empires* : la *Suite des hommes* est le *cas réservé* de Dieu en personne. Il y a un beau livre, peu connu, c'est *La main de Dieu sur les incrédules*, du célèbre P. Tournon.

caractères, des actions, des durées, des théâtres, et surtout des noms différents ; mais, au fond, il a toujours été le même, se proportionnant à tous les climats, à toutes les saisons, à tous les peuples, se faisant tout à tout.

On en compte trente-trois apparitions mémorables avant le Christianisme et quatre-vingt-dix-sept depuis !

Il reçut tour à tour, selon sa gravité, selon les temps, les lieux, les préjugés, ou la raison, les noms ordinaires de *peste*, de *grande mortalité*, de *mort noire*, de *peste noire* (au XIV^e siècle où il fit périr le tiers des habitants du globe); et les noms, profondément savants, de *feu sacré*, de *mal des ardents* (au X^e siècle); le nom singulier de *trousse-galant* au XV^e, et enfin celui de *choléra* à la fin du XIX^e siècle, qu'il se réveilla après trois cents ans de sommeil ou de bénignité.

Au sentiment des docteurs, et les moins suspects (les docteurs en médecine), il paraît avoir débuté par la mort de 70,000 sujets du roi David, membres pourtant du *Peuple de Dieu*.....

Environ quatre cents ans avant Jésus-Christ, le choléra se manifesta au sein de la Grèce polie et corrompue, dans le plus célèbre de ses siècles, celui de *Périclès*; lorsqu'elle avait le plus éloquent et le plus célèbre de ses historiens, Thucydide. Il dura trois ans; et fit de la magnifique et populeuse ville d'Athènes, véritable Paris du temps, comme un vaste cimetière. Thucydide, qui nous le raconte en historien fidèle et même en philosophe éloquent, en fut lui-même frappé; et Périclès, qui représentait toute la Grèce, elle-même représentative de l'univers, périt du fléau, à plus de titres que Casimir Périer. Il succomba, lui ses fils Paralus et Xantippe, sa sœur et presque tous ses parents. On fut tenté de lui reprocher aussi l'épidémie dé-

vorante et inopinée. « La contagion (répondit-il, avec plus de philosophie que de Religion) n'était pas au nombre des maux que nous devions prévoir, et elle les a tous surpassés. »

Le Christianisme enfin était venu apprendre aux hommes la *fine cause* de leurs malheurs. Il y eut deux résurrections simultanées de la colère et du fléau de Dieu. Elles eurent lieu dans deux villes plus coupables encore que n'avait été Athènes : à Rome, sous Néron, et à Jérusalem, sous Judas. Il faut voir le récit de la dernière dans l'historien Josèphe!...

Le monde allait bientôt se diviser en deux : la Chrétienté et le mahométisme, l'Occident et l'Orient. Cette dernière partie du monde allait se trouver le théâtre de l'erreur et de la barbarie civilisée (la pire de toutes). C'est là que le choléra aussi sembla faire élection de domicile, et qu'en accablant plus spécialement les ennemis nés de la Chrétienté, il était néanmoins toujours prêt à frapper celle-ci, au premier signal de son protecteur.

Le choléra s'est manifesté en Europe une plus grande fois : alors il reçut le nom, profondément historique, de *feu sacré* ou de *mort noire* : c'était au XIV^e siècle, c'est-à-dire, à la veille, ou au temps des causes qui l'appellent toujours, l'indépendance et les soulèvements religieux et politiques de la Réforme.

Enfin le fléau se renouvelle en Orient, il revient en

* La Réforme proprement dite date de l'anglais Wiclef, au XIV^e siècle, et elle n'était pas la première.

La peste de Paris au XV^e siècle, où le Parlement décimé fut réduit à treize membres, incapables de rendre justice; celle de

Occident; et c'est précisément à la fin du XVIII^e siècle et dans le XIX^e, c'est-à-dire aux siècles les plus décisifs qu'il y ait eus en fait de mœurs. Il reparaît en Occident, et c'est en France, dans le pays qu'on peut considérer comme la Métropole de cette partie du monde, qu'il éclate avec les caractères les plus inouïs.

J'ai dit que le choléra s'était montré Divin : A TOUS SES MOUVEMENTS. Il tombe comme une bombe, il survient comme un voleur, en France, dans le moment même qu'on semblait le redouter, et même s'en occuper, le moins.

C'est la Capitale du royaume qu'il envahit par privilège, exclusivement à toutes les provinces environnantes, qu'il laisse long-temps intactes.

C'est dans la grande Quarantaine de l'année catholique que le choléra est venu; c'est la grande Semaine qu'il a choisie pour diminuer son intensité.

C'est le sein, le Juste-milieu, la Cité, l'endroit de la Métropole même, aujourd'hui aéré et salubre autant et plus que tous les autres quartiers, qu'il frappe d'abord. Après quoi il vole d'un point à l'autre, dans tous les sens, avec tous les vents, sous toutes les atmosphères, dans la grande Ville.

De la Ville il s'attache aux environs, et dans les Provinces, avec les mêmes phénomènes ¹, qui échappent à toutes les

Londres en 1517, de Lisbonne en 1580, du midi de la France en 1586 (celle-ci valut à Montaigne ses seules pages éloquentes, pendant laquelle, dit-il, « les raisins demeurèrent suspendus aux vignes de Bordeaux; ») celle de Lisbonne, où périt le fils unique de Louis Racine, coïncident toutes avec des époques où frappent des pays de corruption, c'est-à-dire de licence ou d'hypocrisie.

¹ Ainsi, par exemple, il a ravagé le Pecq et respecté Saint-Germain, qui se touchent.

conjectures de l'homme et aux règles les plus apparentes.

Le choléra s'est montré Divin : A TOUS SES RAVAGES. Il atteint, d'abord aussi, les hommes plutôt que les femmes, les femmes plutôt que les enfants; le bas peuple de la ville, le peuple instrument naturel des passions politiques, le peuple apathique, grossier, indifférent à toutes les Religions, à tous les Gouvernements, à tous les malheurs, mais toutefois plus excusable que les autres classes dans ses erreurs et dans ses excès.

Le peuple murmure, mais trop tôt. A peine il a demandé *pourquoi* il était le privilégié du malheur, que le malheur s'attache, tout d'un coup (en faisant pour les classes de la société ce qu'il a fait pour les provinces du pays), aux plus grands personnages du moment, sans toucher à tous les autres :

Au représentant du Gouvernement, au Président du conseil, à Casimir Périer, à sa sœur, à sa femme, à son fils Paul, à son frère, à son secrétaire (M. Vitet);

Au représentant de la Magistrature, au premier président de la cour royale (l'un des premiers attaqués et l'un des derniers repris);

Au représentant de la Garde nationale (le général Lobau);

Au représentant de l'Opposition républicaine à la Chambre des députés (le général Lamarque);

Au représentant de la Pairie nouvelle (celui qui avait voté la mort des anciens Ministres);

Au représentant du commerce, ou plutôt de la Noblesse équivoque de la Chambre des pairs (M. d'Argout);

Au représentant de l'ancienne Noblesse (le marquis de Chauvelin);

Au représentant de la vieille Constituante (Bergasse);

Au représentant des Sciences (Cuvier ');

' Si M. Cuvier n'est pas mort par le *phénomène* du choléra,

Et enfin au représentant du Clergé nouveau (l'abbé Bellemont¹).

Ici c'est à un signe, là à un autre signe, à un signe opposé, que l'épidémie se déclare.

Tantôt elle frappe tout à coup de mort, et tantôt elle

il est mort par les phénomènes réunis d'une autre maladie plus extraordinaire encore : c'est le mot employé par le rédacteur médical du *Journal des débats*. Le célèbre naturaliste, qui était resté Grand seigneur sous les trois règnes (de Buonaparte, de la Branche aînée et de la cadette), venait de présider le Conseil d'état ; il venait même, la veille, d'ouvrir son cours au Collège de France, lorsque tout à coup son estomac s'est trouvé dénaturé, mieux que celui d'un colérique, et qu'il est mort en moins d'heures que lui.

C'est une chose remarquable que la plupart des membres célèbres de l'ancienne Opposition n'aient pas survécu à son triomphe. Benjamin Constant, Grégoire, Martignac, et, avant eux, l'Evêque de Beauvais, ont eu un bonheur que n'auront pas tous leurs adversaires. Il en est peut-être du châtiment comme de la récompense : *Et erunt novissimi primi.....*

Lorsque je vois les principaux auteurs de la révolution de juillet, M. Laffitte y perdre sa fortune, M. Casimir Périer la vie, si j'étais légitimiste, et que j'y gagnasse la popularité ou la fortune, je l'avoue, je tremblerais !....

¹ L'abbé Bellemont a été nommé premier Aumônier du 1^{er} Collège royal de Paris, depuis la révolution de juillet. C'était un homme magnifique, et il a été l'un des plus extraordinairement frappés. Un prêtre, que l'aumônier de *Louis-le-Grand* me rappelle, M. l'abbé Guillon, qu'on a cru un moment atteint du premier signe de l'épidémie, n'en avait pas eu besoin pour s'élever, tout d'un coup, à la hauteur de Fénelon, et se placer, à jamais, sur la ligne de son illustre Archevêque.

n'est mortelle qu'à de longs intervalles : c'est le petit feu, le grand feu, la foudre.

Elle prend celui-ci par tel organe, celui-là par tel autre, souvent opposé.

Le choléra s'est enfin montré divin A TOUS LES MOYENS DE RÉPRESSION ET A TOUS LES REMÈDES : les tempéraments, les âges, les caractères, les professions, les plus opposés, en sont également atteints, ou préservés.

Ici l'on est pris au milieu des excès, là dans son lit; tantôt avec les précautions les plus strictes on est frappé, et tantôt les plus grands excès ne le suscitent pas. D'un côté le Prêtre tombe à l'autel, et d'un autre côté l'impie lui-même, avec un corps chancelant et des organes usés, a blasphémé avec impunité.

Cependant on peut dire, avec M. Récamier, qu'il imprime son cachet à toutes les maladies.

Celui-là veille, touche, embrasse, panse, un malade, et des centaines de malades, du matin au soir, tous les jours, impunément; celui-ci tombe mort après en avoir touché ou seulement vu un seul.

Mais si le choléra Central avait un *caractère propre*, décidé, ce serait, au rapport de ce médecin, dont le coup-d'œil métaphysique n'est pas moins célèbre que son coup-d'œil médical, ce serait le *caractère de la férocité*.

Il a dévoré quarante mille âmes à Paris en moins d'un mois. Il a frappé par contre-coup la province; et voilà qu'une ville, proverbiallement la plus innocente de toutes, Troyes la Champenoise, a déjà été plus largement décimée que la Capitale.

Les remèdes de l'art sont aussi embarrassants, aussi variés, aussi contraires que les obstacles de la nature. Le doc-

teur Magendie emploie le feu, le docteur Broussais la glace, les docteurs du milieu les deux, ou ni l'un ni l'autre. *Hippocrate dit oui, Galien dit non, Celse ni oui ni non.*

Nous leur dirons, nous, à tous, ce que nous avons oui se rappeler à des médecins que nous croyons plus habiles (à M. Fizeau entre autres) : *Medice, cura te ipsum!*

Celui-là est guéri aussitôt que frappé, celui-là long-temps convalescent.

Et puis enfin le fléau cesse en un clin-d'œil, ainsi qu'il est venu : « comme s'il n'avait reçu de ses Causes, dit très philosophiquement la *Gazette médicale* du 8 mai, le pouvoir de faire des victimes qu'à une mesure donnée ! »

Le choléra enfin, vrai Protée de la fable, échappe à tous les efforts de celui qui est assez hardi pour penser le saisir.

Goethe l'appelle LE GRAND SECRET, dans son Testament.

La philosophie la plus Théologique elle-même *ne peut mais* au discernement de l'action de Dieu et de sa justice temporelle dans le choléra. Il a frappé des Saints et des débauchés, des royalistes (M. de Montbel) et des libéraux, des Ministres de Rois absolus et des Ministres de Rois citoyens, les hommes de Ham en même temps que ceux du Palais-Royal. Il a frappé les provinces aussi bien, mieux peut-être, que les Capitales¹ ; et dans les provinces, les simples

¹ Depuis quelque temps il est devenu de mode de prendre le parti des provinces contre la Capitale, et la Gazette de France s'est encore emparée d'une triste initiative. Comme si les provinces n'alimentaient pas, avec autant de liberté que de largesse, la Capitale.

comme la Champagne, aussi bien que les coupables comme la Brie '. Il a frappé Saint-Pétersbourg et même Vienne despotes, aussi bien et mieux que Londres et Paris libres.

Le mot de cette grande énigme n'est pas difficile à trouver. L'Europe, le monde lui-même, est devenu solidai-

de ces hommes, de cet argent et de ces crimes dont elles veulent ensuite se laver les mains ! Comme si nous n'avions pas tous notre séjour, notre pied-à-terre, notre campagne et même notre hôtel séducteurs en province ! comme si enfin la Capitale et les provinces à présent ne faisaient pas un !

Lorsqu'à la nouvelle du choléra dans Paris, nous croyons lui jouer pièce en nous sauvant :

La peste monte en croupe et galoppe avec nous.

C'est une chose remarquable, en effet, que le choléra ne s'est manifesté hors de Paris, et qu'il n'a semblé s'y rallentir, qu'après les émigrations. Plût à Dieu qu'en rentrant à Paris de nouveau, les voyageurs, la plupart hommes de malheur, ne l'y fassent point rentrer avec eux !

S'il y a un temps où il soit vrai de dire : *La patrie est le sol*, c'est le temps où le sol est malheureux. Les Légitimistes, qui se piquent de désintéressement et de charité, devraient bien cette fois être de mon avis, ou plutôt de celui de M. l'Archevêque de Paris, dont la présence réelle aurait seule au besoin suspendu le fléau.

Mais je reviens à l'idée de la solidarité des provinces et de la Capitale : c'est dans une province, et dans celle que nous croyons la plus fidèle, que la *Croix menaçante* a fait son apparition !

J.-J. Rousseau a très bien remarqué, et il a dénoncé, avec autant de force que d'inconséquence, la corruption spéciale des *Environs de Paris*.

re d'erreurs et de corruption; il fallait qu'il fût solidaire aussi de responsabilité.

Le Nord a laissé faire, il a soutenu, il a fait, notre Restauration hypocrite, peut-être aspire-t-il à la refaire encore : il devait le premier en porter la peine !

Il y a cependant un trait de lumière au milieu de l'obscurité profonde dont le choléra s'est entouré; un trait divin, ou il n'y en eut jamais : c'est le trait de bonté dans la vengeance. Il est rare que l'homme (enfant de Dieu, alors même qu'il le renie) soit frappé tout à coup de mort, par le fléau en question. Presque toujours il a le temps de se reconnaître, ou plutôt de reconnaître d'où lui vient la foudre.

Ce que l'expérience a appris de plus certain, ce que les médecins de tous les systèmes ont constaté, et ce dont ils font tous l'aveu, et surtout le docteur Broussais, c'est que la Victime est long-temps prévenue avant d'être frappée; que la plupart de ceux qui ont péri ont péri par de graves imprudences, par violation formelle des ordres du médecin ou du Sage¹; par des rechus-

¹ Lisez les deux célèbres *Leçons* du docteur Broussais au Val-de-Grâce, et vous verrez que sa *recette* contre le choléra, consiste, purement et simplement, dans la mise en garde contre les Sept péchés capitaux. Il a fait une Leçon de Catéchisme sans le savoir.

Tout considéré, je crois qu'en haute philosophie on peut voir dans le *choléra* (dont le nom se trouve deux fois dans les Livres sacrés, avec le sens de la *colique* médicale (Eccl., 31, 23.—

tes¹ ; que le choléra enfin est facultatif, et que ce fleau, si contagieux, si terrible, et si dévorant, en apparence², est dominé par une précaution!!!

37, 33 .) un châtiment spécial des excès corporels et de l'organe de l'estomac (les révolutions de places et d'honneurs font justice des excès spirituels, ou de l'orgueil) : et c'est pour cela même que les plus légers aliments sont mortels dans son invasion, et que les coliques et les vomissements en sont les grands symptômes. L'homme est puni, même médicalement parlant, par où il a péché.

Les observateurs et les médecins d'Europe ont remarqué que les classes les plus naturellement sobres, les femmes (et surtout les Religieuses), les enfants (et surtout ceux qui sont soumis au régime d'un pensionnat), les petits bourgeois des villes, les nations soumises à des règles (comme les Juifs), étaient de toutes les plus ménagées. Le peuple urbain qui fait des excès grossiers, les Grands seigneurs allemands de Vienne qui en font de nobles, ont *prêté le plus le flanc* à la férocité du choléra. Déjà la peste de Londres en 1517, et celle de Lisbonne en 1580, n'avaient emporté que les classes riches. On a même remarqué que les jours consacrés à la débauche des ouvriers, en Allemagne et Paris, le dimanche et le lundi, ont été les jours néfastes.

Et n'a-t-on pas été frappé même de la circonstance, encore plus mystérieuse, que les seules espèces d'animaux dans lesquelles on a reconnu l'épidémie, sont précisément celles qui alimentent le plus ordinairement la table des riches ou des débauchés, et constituent ce que nous appelons *la bonne chère* : les *poulets, les dindes et les poissons* ? (Voyez le curieux, mais aveugle, rapport de M. Montbrion, inséré dans le *Constitutionnel*.)

Si je voulais pousser jusqu'à l'*absurdité* l'observation de l'application d'un principe, je ferais remarquer que le premier cas bien constaté de choléra a eu lieu dans la rue la plus gastronomique.

¹ et ² Voir ces deux notes ci-contre.

Que serait-ce si on lui opposait une Prière ³ !

Je l'avoue, je n'ai plus que la faculté et le besoin de m'écrier : Dieu seul est grand, Dieu seul est seul!!!

On demande, aujourd'hui encore, comment Dieu se prouve. — Il se prouve par l'impuissance de rien prouver,

mique de Paris, celle des Lombards *, laissant aux carlistes l'*audace* (je préférerais à l'audace l'absurdité) de remarquer que le cholérique de cette rue est mort le 13 février.

¹ « Dans aucune maladie le danger du moindre écart de régime n'est aussi redoutable. » (Rapport officiel du 15 mai.)

Au moment où j'écris, et au jour anniversaire de ma naissance, j'apprends la mort, par cette cause, d'un oncle qui ne fut pas étranger à mes premières études, que sa haute loyauté seule avait élevé à plusieurs des plus grandes fonctions de la capitale, et dont on me pardonnera de saluer la mémoire.

² La contagion du choléra, et même celle de la peste, n'est rien moins qu'une *ignorance* profonde des causes, comme le *hasard*. Les plus habiles physiciens sont ici d'accord avec les philosophes. Le courage a suffi à maintes personnes, dans les pestes les plus intenses, pour se sauver du péril. Et que serait-ce de la Foi la plus légère ? L'illustre Chirac et le Saint Belzunce se trouvaient d'accord, et privilégiés, dans la peste de Marseille en 1720. Et le naturaliste du journal *le Temps* a très bien remarqué, dans un beau *feuilleton* du mois d'avril, que les éléments les plus morbifiques en apparence, loin d'être un principe mortel, en sont un de vie et de santé florissantes. Tout est en harmonie avec les Dogmes du Christianisme, qui font de toutes parts jaillir de la mort les Résurrections les plus glorieuses.

³ L'admirable, le saint Archevêque de Paris nous a fait remarquer que le décroissement du fléau coïncidait juste avec le jour de la *Compassion* de la Reine des Cieux, et de la France en particulier.

* Dans la rue, qu'on peut appeler contraire, de la *Mortellerie* (nom à noter encore), on mourait par douzaines dans les maisons. A *Meaux*, le ravage était plus effroyable encore.

rien absolument dans le monde, le choléra comme tout le reste, sans lui.

Cela donné, il ne restait plus qu'un crime à commettre après tant d'autres crimes consommés ; et c'est ainsi que je rentre dans mon sujet, dont je semblais m'être écarté.

Il y a un beau Système de philosophie, c'est le système d'une cause surhumaine à un fléau ; et ce système, qui était celui des plus célèbres philosophes païens¹, est presque un Dogme dans le Christianisme. La Gazette de France, élevée à l'école Catholique et qui en conserve les enseignements, a professé mille fois la doctrine de la justice divine dans les fléaux matériels.

Elle l'a renouvelé souvent depuis l'invasion du choléra et à son occasion².

Son premier devoir, son devoir sacré, surtout dans l'état d'incertitude de ses doctrines, c'était de présenter le fléau comme un châtiment de la Providence sur la France en

¹ Platon et même Aristote, Cicéron et Sénèque. Plutarque, ainsi qu'on sait, a fait un beau Traité du châtiment même temporel de Dieu. « Le choléra, disaient encore les Saint-simoniens les 1^{er} et 2 avril, compagnon du fétichisme et de l'esclavage, s'étend sur toutes les contrées rebelles à la civilisation, comme le feu céleste que le courroux de Dieu promenait sur les Sodôme et les Gomorrhe. » --- « Niez maintenant (dit en concluant un bel article de la *Revue encyclopédique*, intitulé : *Du catholicisme et du peuple à l'occasion du choléra*, M. Didier, autre Saint-simonien), niez que DIEU a frappé le pays pour vous convaincre...! » Le *Journal des connaissances utiles*, les feuilles calvinistes, le *Semeur* du 16 mai, et le *Protestant* du 20, se sont élevés, sur cette grande question, à la même élévation de pensée.

² En dernier lieu, dans son article *Du Mal moral et du Mal physique*, le 30 avril.

général, en se rappelant ce mot, aussi profond que gracieux, de Charles X, lorsqu'il était *Monsieur*, à son fatal retour en 1814 : « Tout le monde a été coupable et personne ne l'a été. »

L'imprudence, l'audace, le crime par excellence, consistaient pour la Gazette à imputer le terrible fléau aux hommes de juillet, exclusivement¹ ; à en justifier les anciens royalistes, et même les carlistes, seuls.

Il consistait surtout à se prétendre, elle-même, plus innocente encore que les autres des causes du mal, que, seule peut-être, elle avait amené.

¹ La doctrine de la morale chrétienne consiste à ne jamais reprocher à l'homme, si malheureux et si coupable qu'il nous semble, la justice de ses malheurs. Le livre de *Job*, le premier des livres saints que M. de Genoude s'est imaginé traduire, n'a pour objet que cette immense et profonde vérité. Et si les peines temporelles, et la mort même, loin d'être signes de prévarications, étaient des preuves d'innocence ! Ensuite M. de Genoude doit avoir ouï parler au Séminaire du système de Réversibilité en vertu duquel le plus malheureux peut être le plus saint.

Quant à moi, je ne serais pas étonné que, dans la justice de Dieu, la majorité des premières victimes du *choléra* ne fût la partie la plus innocente du pays : le fait est qu'elles ont la plupart montré les plus nobles sentiments de résignation. J'ai vu personnellement mourir en héros catholique un *héros de juillet* ; et j'apprendrai à ceux qui l'ignorent que M. le président Séguier a fait appeler un prêtre à la *lumière* qui précéda pour lui la foudre ; et que M. Casimir Périer, qui n'avait pas craint de lutter avec le Souverain Pontife quelques jours avant le *choléra*, a trouvé, dans les secours spirituels dont il est la source, d'inexprimables joies, qui seules pourraient expliquer peut-être la tristesse inexprimable que M. Royer-Collard remarquait avec raison à ses funérailles !

Et ce crime, elle l'a commis !

Et pourquoi alors votre appel à des souscriptions en faveur des malades, des veuves ou des *orphelins* ?

Pourquoi votre offre dernière d'en nourrir *deux* ?

Si ce n'est une dérision ajoutée à une horreur !

Le choléra est comme le démon de l'Écriture (c'est lui peut-être), *il ne cherche qu'à dévorer* ; il ne dort que pour recueillir des forces et méditer des conquêtes nouvelles. Mais, ces forces, il ne les tient jamais que de nous ; et les leçons du Val-de-Grâce sont ici d'accord avec l'Évangile.

Que la France, que la Capitale surtout, y prennent garde !

Voyez, entre autres, son article du 10 avril, intitulé : *A qui nous devons le choléra* ; — celui du 24 mai, etc.

M. Bellemare a publié depuis une brochure intitulée : *Le fléau de Dieu en 1832*. Elle est plus amie de la religion sans doute ; mais elle est faible, et infiniment au-dessous du sujet. Lorsqu'un homme a publié, à quarante ans, de petits romans, lorsqu'il est naturellement plaisant et même bouffon, lorsqu'à l'exemple de M. Colnet il associe sans cesse le Sacré et le profane ; lorsqu'au langage de l'Évangile il mêle habituellement le langage de rue et d'antichambre ; lorsqu'il cherche enfin le côté ridicule, au lieu de s'attacher au côté sublime du Pouvoir (même de fait) ; lorsqu'au lieu de tendre à corriger il cherche naturellement à faire rire, au risque d'exciter la haine ou de faire pitié : il lui faudrait vingt années de nouvelles études, et même de pénitence, pour aborder seulement la question de la justice temporelle de la Providence et du *Doigt de Dieu* dans nos affaires. Il a failli compromettre la Religion : c'était assez d'avoir compromis l'Ordre des Jésuites. La Religion surtout a moins à redouter de ses sages ennemis que de ses imprudents *Amis*.

si elle continuait à alimenter, de bonne ou de mauvaise foi, les lâches et hypocrites passions d'un petit nombre de carlistes enténébrés et incorrigibles, le fléau, qui semble s'éloigner d'elle, lui reviendrait plus terrible et plus *féroce* que jamais : il ne tient encore qu'à un fil suspendu sur nos têtes, comme l'épée de Denys le tyran (autre sorte de fléau de Dieu) sur le philosophe Damoclès, et, comme elle, il tomberait de nouveau à un souffle de la divine Colère !

« Un trait qui caractérise bien nos temps de scepticisme, ce sont ces chars funéraires roulant aux cimetières, sans Prêtres, sans que rien rappelle à Dieu, ni à l'Éternité..... L'échafaud est debout, mais le Confesseur, où est-il ? »

« Etonnez-vous après cela, s'écrie le plus éloquent des derniers Protestants¹, de ces crimes et de ces désordres qui affligeront une contrée où l'opinion publique a mis la Foi à l'index.... Quand on ne respecte plus le Maître du Ciel, quelle Autorité respecterait-on sur la Terre ? »

¹ M. Didier, dernier numéro de la *Revue encyclopédique*.

² M. Coquerel, le 20 mai.

RÉSUMÉ, ET PROPOSITION DE SALUT PUBLIC.

Jamais, depuis la révolution de 1830, et peut-être depuis celle de 1789, le moment n'a été plus gros d'avenir; car jamais le Parti vaincu, et qui se croit victime, n'a semblé plus contre révolutionnaire, et ne l'a même été plus réellement, et, ce qui pis est, avec plus de confiance:

« La Restauration et la Révolution sont en présence..... Les agressions des partisans du Gouvernement déchu sont de plus en plus audacieuses, » disent les 41 dans leur Déclaration du 29 mai.

Deux feuilles représentent le parti vaincu (car les journaux, qui expriment profondément la société, ne la font pas), la *Gazette de France* et la *Quotidienne*.

Celle-ci du moins est franche, elle est loyale, elle est aussi conséquente qu'un Journal peut l'être: il y a de la foi, du courage, de l'antiquité, souvent de la générosité, dans sa polémique. Ses patrons, ses rédacteurs, ses abonnés, en général, feraient au besoin (je le crois du moins) le sacrifice de leur existence à leur opinion; et l'héroïsme, quel que soit son but, est toujours respectable, il est même honorable: il est, j'ose le dire, *français*, s'il y a encore quelque chose de français au monde.

Le parti de la *Quotidienne* n'a rien de dangereux: c'est celui de la Noblesse, qui sait accommoder la Religion et le monde, la Monarchie et la liberté, les plaisirs et les Devoirs; qui, selon Montesquieu, sait mieux se ruiner que

s'enrichir. MM. de Genoude et de Lourdoueix, qui, malgré leurs noms, se croient nobles peut-être, seraient de ce parti sans la Gazette de France. M. de Bourmont en est, dit-on, le général; M. Fitz-James en est l'homme d'État, M. Berryer l'orateur, M. de Dreux-Brezé le maître des cérémonies, Diot le chouan, et M. de Châteaubriand le poète.

Mais ce parti est le parti du petit nombre : il ne saurait pas plus exciter la crainte que le dédain des autres partis. Il fut toujours vain, et toujours battu¹. Chacun de ses adversaires est tenté de lui dire comme l'amante de Rodrigue :

. Va, je ne te hais pas !

La Gazette de France, au contraire, est essentiellement fausse, inconséquente, niaise, hypocrite ; et, en cette quadruple qualité, elle est essentiellement perfide et dangereuse pour tous les partis.

FAUSSE : elle prêche, sous les noms de *suffrage universel*, d'*Etats généraux* au grand pied, la souveraineté du peuple, ou la plus despote ou la plus ridicule. Elle appelle, aux élections des Rois aussi bien que des gardes champêtres, plus d'individus que n'en appelèrent jamais les Gracques et les Conventionnels. « Nous sommes arrivés, dit-elle encore le 15 mai (et elle appelait cela une *défense* de ses vertus), au TEMPS DU GRAND CERCLE, du cercle qui embrasse toute la France. »

INCONSÉQUENTE : son propriétaire unique (comme il

¹ Le comte de Maistre semble n'avoir fait ses belles *Considérations sur la France* que pour faire sentir cette double vérité rationnelle et historique.

s'appelle à faux, car M. de Villèle a sa part dans la propriété), a prêché pendant quinze ans le Droit divin, le Pouvoir absolu, même ministériel, la Censure, l'Université, le devoir de soumission aveugle (j'en ai en main des preuves étonnantes), jusqu'à la chute de M. de Villèle exclusivement. Et, depuis deux ans plus particulièrement, il n'a plus à la bouche que les *Etats-généraux*, le *suffrage universel*, le *Droit national*, les *libertés de la presse*, de *l'enseignement* et même des *associations*; le droit, et même le devoir, de l'Opposition à tout Gouvernement qui ne serait pas celui en question.

NIAISE : la Gazette de France ne peut citer, en définitive, que l'exemple des États-généraux de 89 pour colorer son système monstrueux. Elle sait qu'ils furent suivis d'une effroyable terreur, et d'une destruction universelle de ce qu'elle s'imaginerait défendre. Mais qu'est-ce que cela pour l'arrêter? « C'est le CRIME DE MIRABEAU, qui seul, a t-elle dit dans sa Défense, a rendu à *notre nation* le caractère d'*inféodalité aux partis qui l'ont tour à tour opprimée* » !!!

HYPOCRITE ET INTÉRESSÉE : M. de Genoude s'est imaginé que Henri V serait Roi infailliblement; il ne fait même pas difficulté de dire en particulier qu'il le sera *par la grâce de la Gazette*; car il a encore nié le *Droit divin* dans sa feuille du 6 mai, et en quatre endroits de sa Défense du 15 mai à la cour d'assises. Il sent d'ailleurs que ses doctrines auraient assez besoin d'un *coup de collier*. Il a fait, sous le nom de *Voyage dans la Vendée*, une apologie insensée des révoltés de cette province, à laquelle il ferait certainement un supplément si la Vendée triomphait une seconde fois.

Jusque dans sa Défense, il ne fait pas difficulté de dire : « Nous ne serons pas moins sincères en déclarant qu'en

L'absence de l'hérédité, le principe de la souveraineté du peuple est bon et utile, puisque cette maxime seule peut donner à la raison publique LES MOYENS DE REVENIR AU PRINCIPE D'ORDRE DONT LES ÉVÉNEMENTS L'ONT SÉPARÉ» !!

En ce cas, il serait le premier à se mettre dans les candidats des Conseillers d'état, et peut-être (car jusqu'où ne va pas l'audace d'un parvenu à tout prix!) des Ministres de Henri V.

Et, d'un autre côté, il répète tous les jours que LA RÉVOLTE N'EST JAMAIS PERMISE.

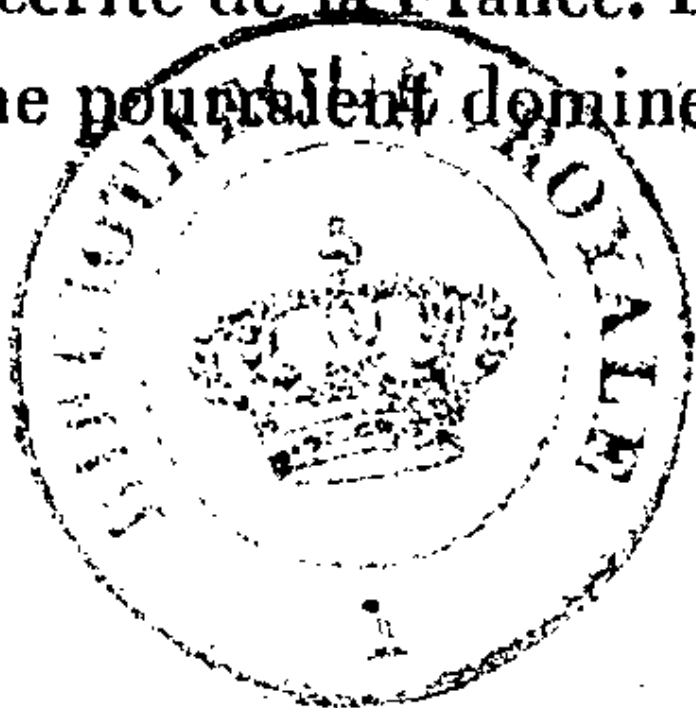
S'il n'y a pas là de l'hypocrisie et de la cupidité, il n'y eut de cupidité et d'hypocrisie jamais.

J'ai dit enfin que la politique de la Gazette était perfide et funeste pour tout le monde.

PERFIDE, AVANT TOUT, POUR LE PARTI RÉPUBLICAIN, le seul qu'elle abhorre, et que par conséquent elle redoute. Elle ne l'embrasse, au moyen du suffrage universel, que pour le mieux étouffer lorsque le temps sera venu.

PERFIDE POUR LE PARTI DU GOUVERNEMENT appelé par elle *du milieu*, qu'elle sacrifierait aussi bien que la Révolution : car, au fond, Louis-Philippe et M. de Lafayette, essentiellement frères, sont destinés à mourir, s'ils ne savent vivre (comme ils sont nés), ensemble.

PERFIDE POUR LES LÉGITIMISTES PURS, représentés par la Quotidienne. Ceux-ci n'aspirent qu'à régner sans les vieux Etats-généraux, et même sans l'ancienne Constitution non écrite de la France. Il est même à peu près certain qu'ils ne pourraient dominer qu'en foulant aux pieds



la Charte de 1814. Et la coterie de la Gazette s'est à jamais condamnée à régner avec les Constitutions et les libertés nouvelles, qu'elle prêche chaque jour plus larges cent fois que les anciennes : ce qu'elle ne pourrait sans mettre tout de suite de côté les hommes de la Quotidienne.

PERFIDE ENFIN POUR LA FRANCE en général : car MM. de la Gazette, depuis M. de Villèle jusqu'à M. de Genoude, sont étroits, ambitieux et dévôts, et qu'il n'y a de vraiment anti-populaires que les hommes de ce caractère.

Le parti fut dans son principe, il est aujourd'hui dans ses développements, l'une des plus grandes causes des troubles et des malheurs du pays.

Il fut la cause en particulier de ce que la révolution de juillet a eu, et de ce qu'elle aura, de désastreux.

Le *calme* dont la France jouirait sans elle, elle l'appelle dérisoirement le *calme plat*. Ce *calme* la fatigue. Elle lui préfère, dit-elle, *la tempête*. Comme si la tempête, qu'elle a, peut-être, seule, rendue inévitable, ne devait pas lui ôter tout, absolument tout, à plus de titres, avec plus de justice, plus sûrement, et plus tôt, qu'aux autres partis !

Si la Calamité est un effet de la *Colère* divine, ce parti en est, philosophiquement parlant, la première cause.

Et il ne craint pas de l'imputer à tout ce qui n'est pas lui !

Le parti de MM. de la Gazette est hautain, persévérant, audacieux, pervers. Mais qu'on ne le croie pas nombreux

¹ Voyez son *plat* numéro du 21 mai.

et puissant : comme ils parlent, et se montrent, tous les jours, et seuls, ils paraissent tout le monde.

Je sais personnellement quels moyens ils ont employés pour obtenir un très petit nombre d'adhérents à leur funeste Constitution (il y a cent royalistes célèbres qui se sont bien gardés d'y figurer.) M. de Bonald, dont l'autorité d'ailleurs a depuis long-temps cessé, a refusé de donner une adhésion pure et simple ; et le principal des autres, le seul dont le nom a pu paraître une autorité, développait par écrit, dans le même temps, une opinion qui respire autant l'amour de l'ordre que le système de M. de Genoude respire le secret fanatisme d'une contre-révolution à tout prix.

Ce parti, au fond, est lâche : et c'est pour cela qu'il est hypocrite. Il voudrait accaparer, à son profit, et l'insurrection noble invoquée par la Quotidienne, et l'insurrection populaire implicitement prêchée par la Tribune, et la vieille Monarchie de huit cents ans, et la révolution de trois jours : le tout au nom et pour la plus grande gloire de la France !

Il repousse, d'un autre côté, les chances et les sacrifices de ces grandes choses.

C'est trop pour M. de Genoude !

Je regarde ce parti comme le seul vraiment dangereux, précisément parce qu'il est le plus pauvre et le plus hypocrite de tous les partis.

C'est lui seul qui complique la politique actuelle, qui seul a fait le problème de la France et l'a placée sur le penchant de sa ruine.

C'est à lui, visiblement, que la Patrie devrait sa perte, si la patrie pouvait être perdue.

Et pourtant ses organes déclarent, le plus sérieusement du monde, dans leur Défense à la Cour d'assises : « Nous croyons avoir résolu le grand problème social et politique que présente aujourd'hui la France ; » et un peu plus bas : « Malheur à qui ne se placera point dans notre voie ! »....

Cela donné, je ne suis guère étonné de la haine que son *carlisme* inspire aux feuilles républicaines, aussi bien qu'aux feuilles royalistes ou quasi-royalistes.

Je partage moi-même le sentiment de leur indignation ; et, *me lavant les mains* des malheurs dont le Pays est menacé par un parti honteux, je ne fais pas difficulté de dire que, si j'étais roi (sous un Roi-citoyen réel, un citoyen peut se supposer roi rationnellement), ou président de république (car je ne voudrais pas en vain, c'est-à-dire cruellement, porter l'épée), mon premier acte serait de faire une Loi, et au besoin une Ordonnance illégale, contre lui.

Le second consisterait à forcer, au besoin *manu militari*, d'abord tous les Fonctionnaires, ensuite tous les citoyens sans distinction, non pas à prêter un Serment équivoque de fidélité à la Charte et au Roi (dont M. de Genoude vient de faire un serment de révolte), mais un Serment motivé, verbal, écrit, en personne, solennel, de s'opposer, autant qu'il sera en lui, au prix de son corps, de ses biens, de sa patrie au moins, et de sa place¹, à toute espèce de révolte, et

¹ La rédaction de la Gazette de France est la première fonction publique de France.

Jamais crime de la presse ne fut plus grand que le sien ; car

à la Vendéenne encore plus qu'à toute autre : car, si la révolte est surtout défendue, c'est aux disciples de celui qui n'exigea point la légitimité (c'est à dire l'ancienneté) du Pouvoir pour condition *sine qua non* de la soumission.

• Tel est le moyen, le dernier moyen, l'unique espérance, dont j'ose prendre la courageuse initiative, que je propose au Gouvernement et à la France, pour sauver la France, et lui épargner une contre-révolution, que Saint Louis, que Henri IV lui-même¹, que Washington (ici je parle aux esprits tels qu'on les a faits), ne rachèteraient pas.

Alors, seulement, l'hypocrisie serait déconcertée, le Gouvernement sûr de ses amis et de ses ennemis, les individus comprimés, les masses amorties, l'Europe elle même résignée. Il ne resterait plus en France qu'un Grand parti, celui du Gouvernement (dont le personnel est profondément indifférent), qui emporterait avec lui les neuf dixièmes des deux autres partis.

Comme jadis il n'y eut en France qu'un *Français de plus*, il n'y en aurait aujourd'hui qu'un de moins.

c'est le seul qui, se commettant au nom de la Religion, tire à conséquence.

Jamais châtiment ne serait mieux mérité.

Et quel châtiment que celui qui arrêterait à plus d'un million la fortune d'un homme qui n'avait rien il y a quelques années, et qui spéculé encore, à son insu, sur les malheurs de la Patrie et la ruine de la Religion catholique!

¹ Je ne parle point de Henri V ; car *c'est un enfant, c'est un enfant* : une Couronne en quenouille encore (bien qu'elle violerait la Loi salique), mais une Couronne *en bibi* !

Voilà pourquoi le plus vrai, le plus hautain, et le plus ridicule des tiers partis et des milieux, la Gazette, alors, *serait muette!*

Voilà comment Henri V n'aurait pas le malheur d'être roi, que Louis XVI (qui s'y connut) voulait lui épargner!

Voilà comment le Roi Philippe, de Roi quasi-légitime, se trouverait Roi légitime absolument; car la Légitimité a un commencement, comme tout le reste: rien de grand ne pouvant avoir de grands commencements.

SINON, NON¹.

Car, le moyen de salut que je propose, négligé par la Monarchie, sera mis en œuvre par la république; et tous les Gouvernements du monde périront pour avoir voulu se sauver différemment. Ils se succéderont comme les flots de la mer, mais, comme eux aussi, ils dévoreront le rivage. Et cela jusqu'à ce qu'il vienne une sorte d'Homme-Dieu, un véritable Dieu-Donné (de famille plébéienne ou royale, peu importe), répétant aux flots: HALTE-LA!

¹ Si le Gouvernement actuel, quelque faible qu'il soit, avait seulement un peu le sentiment de sa puissance, il n'aurait besoin peut-être, pour parvenir au même résultat, que de poursuivre tous les jours la Gazette de France, au lieu de la poursuivre mensuellement. Et pour cela il n'aurait besoin que d'être habile, ou seulement conséquent; car il n'y a pas un article de la Gazette qui ne se ressemble, et s'il y en a un de criminel ils le sont tous.

A la place du Gouvernement, je ne récompenserais pas, vainement, les *vainqueurs de la Bastille*, mais je laisserais quasi-libres tous les journaux républicains. Ceux-là du moins ne sont pas contradictoires; ils ne sont pas faux; ils ne sont pas lâches.

Ils sont conséquents au principe même de la révolution de juillet, sur laquelle le Gouvernement lui-même est fondé, et qu'il est forcé d'invoquer chaque jour. Celui des journaux qu'on peut regarder comme leur maître, le *Courrier français*, loin de susciter des émeutes populaires, a plus d'une fois cherché à les réprimer ou à les prévenir. Tous ensemble ils ne jettent qu'un cri contre les soulèvements catholiques des *chouans* de la Vendée et des *verdets* du Midi. Si cet Extrême-là est dangereux pour le Milieu et pour tout le monde, il l'est infiniment moins que l'autre.

Il ne compromet pas, il respecte souvent, ce qu'il y a de plus sacré au monde, la Religion.

Si j'étais un roi quelconque, j'irais à lui, ou plutôt je le laisserais venir à moi : et il y viendrait ! Car c'est en haine de la Carliste hypocrisie que le *National* du 31 mai et la *Tribune* du 1^{er} juin encore, disent : PLUS DE BOURBONS.

Je ne voudrais pas leur donner lieu de dire, comme ils l'ont fait dans leur déclaration du 29 mai : « Ils ont traqué la liberté de la presse qui sauva la France ! »

J'aime naturellement les hommes qui déclarent dans leurs journaux (M. Trélat dans le *Patriote du Puy-de-Dôme*) des maximes comme celles-ci : « Le journalisme, cet agent social, le plus digne et le plus puissant, s'il proclame le juste et le vrai, devient le pire de tous, s'il ne répand que l'erreur et la corruption. » — « Les traîtres, lorsque nous en trouverons, nous les désignerons à l'attention publique. » — « Tout le mal qui nous dévore est le produit de l'ignorance : c'est par elle que quelques intrigants exploitent le monde, etc., etc. »

Et le monde est assez de notre avis : Sur cinquante *guerres à mort* que M. Persil a déclarées à la *Tribune*, à peine il a obtenu cinq condamnations apparentes, et il n'a pas encore perçu un triomphe !

Tout considéré, s'il me fallait périr, j'aimerais mieux le faire sous la main hardie de ceux qui furent mes amis, que sous les lâches Cours prévôtales de ceux qui ne le seront jamais.

Si les Ordonnances de juillet, au lieu de frapper leur coup

d'État sur les ennemis apparents de la patrie, l'avaient frappé sur les réels, comme je le demandais (car j'ai toujours demandé une même chose, c'est-à-dire la grande, et l'unique) dans un *Mémoire sur les moyens Constitutionnels de réprimer sans Ordonnances du roi la marche de la révolution*, Mémoire qui allait se trouver la première victime de l'arbitraire du Ministère fanfaron, si cet arbitraire n'avait point avorté*... la révolution de juillet ne serait pas venue risquer jusqu'à l'existence de ses héros ! Car, vainement, le Roi Philippe déclare au Maire de Compiègne « qu'il EST BIEN DÉCIDÉ, pour sa part, à réprimer toutes les séditions, à repousser toutes les calomnies ; » et aux Tribunaux, qu'il veut être LE ROI DE TOUS LES FRANÇAIS. « Le Gouvernement, disent les 41, n'a vu d'ennemis que dans ceux qui avaient combattu pour le fonder » ; et ils ajoutent plus loin, et avec raison : « La Restauration (la fausse, celle que j'attaque) est irréconciliable ».

Ainsi dono, tous, individuellement, nous voulons le bien, et tous nous allons au malheur ensemble !

J'ai voulu dénoncer hautement la première cause, et le remède unique de cette tendance terrible.

En un mot, supposez un parti journaliste seul, il n'aura pas même un prétexte d'opposition.

Et supposez la paix dans les journaux, vous aurez la paix dans le pays.

Cela, je le sais, n'arrivera point ; mais il n'en était que plus urgent de le dire !!!

* On trouvera à la même librairie quelques exemplaires de ce *Mémoire*, de 15 feuilles d'impression, à la DATE AUTHENTIQUE DU 25 JUILLET 1830, et dont l'existence pourra bien devenir historique.

Au fond, on le dirait fait pour prévenir la contre-révolution d'aujourd'hui.

APPENDICE.

ESSAI HISTORIQUE SUR LE SENTIMENT UNIVERSEL A L'ÉGARD DE L'ARISTOCRATIE DES ANCIENS ÉTATS-GÉNÉRAUX.

Note de la page 37.

Je citerai un petit nombre d'autorités décisives, et d'abord sur la question des États-généraux en eux-mêmes, autorités prises dans chacune des nuances d'opinions caractérisées : l'autorité d'un Homme d'état, celle d'un Parlementaire et celle d'un philosophe, célébrés par tous les partis : Sully, Pasquier, et Bayle.

« Si le prince sous lequel se tiennent les États est faible, dit Sully, liv. 8, la licence y prendra bientôt le plus court chemin pour plonger le royaume dans tous les malheurs qui suivent l'avilissement de l'Autorité monarchique. »

Et Pasquier, liv. 4 : « Rien n'est plus pernicieux à la France, que la tenue des États-généraux. »

Et Bayle (*V^o Marillac.*) : « Ces assemblées n'ont servi qu'à fomenter les désordres parmi nous. »

Enfin M. de Châteaubriand, dont vous revendiquez aujourd'hui l'autorité, sauf à vous en jouer pour la centième fois, a déclaré net à la chambre des pairs de 1815 : « Nous devons tout aux Ordonnances de nos Rois, aux arrêts de nos Cours, *presque rien* aux Assemblées de la nation. »

Lorsqu'il s'est agi des États-généraux, bien avant 1788, il n'y eut qu'un cri parmi les écrivains pour montrer le petit nombre, et les qualités dépendantes, des électeurs, des éligibles ; et la nullité des droits des anciens États-généraux aux règnes mêmes où ils furent le plus nombreux et le plus libres. Les philosophes et les parlements, les jacobins et les royalistes, les

publicistes et les historiens, firent tous des livres ou des brochures pour rappeler ou établir ce point de droit et ce point de fait.

Seulement les partisans de la future Assemblée Constituante rappelaient les vieux États pour en montrer la dérision, et les partisans de la royauté expirante les citaient afin d'en faire voir la nullité ou la rébellion.

On peut citer, comme les premiers invocateurs des États-généraux d'une nouvelle composition, les Parlements, ayant à leur tête celui de Paris. MM. de la Gazette en trouveront la preuve dans le *Récueil assez répandu des réclamations, remontrances, etc., des Parlements, Cours des aides*, publié en 1775.

Ce fut alors que les philosophes secondaires et les publicistes de cet ordre, qui prennent rarement l'initiative dans une doctrine, se mirent à étudier l'histoire et le droit public à travers les préjugés parlementaires du moment.

Bodin, à la fois sophiste, magistrat, tribun à Blois sous Henri III, et anglican (il demeura en Angleterre avec le duc d'Alençon), fut le publiciste français des États-généraux de la Gazette ; le comte de Boulainvilliers en est l'historien ; l'Angleterre la terre classique. Seulement les disciples allèrent plus loin que les maîtres ou les modèles.

Voltaire, qui mit l'Angleterre à la mode au commencement du dix-huitième siècle, ne fut pas étranger à ce mouvement. Mais Montesquieu, et plus encore Mably, en furent les véritables chefs ; le marquis d'Argenson, Turgot, Necker, les hommes d'état ; Mey, Mautrot, Aubry, les jurisconsultes compilateurs, dans leurs fameuses *Maximes du droit public* ; le Paige, bailli du Temple, l'écrivain parlementaire théologien, dans ses *Lettres historiques sur les Parlements et les lois fondamentales du royaume*, etc.

Le fameux *Sacre royal, ou les droits de la Nation*, publié en 1776, est un livre de ce genre. L'avocat Morizot, son auteur, eut depuis le soin de le neutraliser par un grand repentir.

Le sophisme du publiciste, la calomnie ou l'ignorance de l'historien, à cet égard, étaient grossières : de savants hommes,

des logiciens remarquables, des citoyens pacifiques, et néanmoins courageux, vinrent facilement à bout de les montrer; mais ils étaient en petit nombre et sans appui politique, et ils avaient affaire à des adversaires nombreux et puissants : de vainqueurs ils semblèrent vaincus.

Il est bon, il est à propos, de leur rendre à présent justice.

Au premier rang figure Mercier de la Rivière, que sa supériorité n'empêcha point d'être Conseiller au Parlement de Paris, auteur du livre célèbre : *De l'Ordre essentiel des sociétés politiques*, qu'on se plut à abaisser, précisément parce qu'il était haut, et qui restera à jamais pour être opposé à l'*Esprit des lois*. L'habile homme vivait encore au commencement de la révolution, et il eut assez de force pour publier son *Essai sur les maximes de la Monarchie*.

Un autre jurisconsulte du même genre, mais moins fort parce qu'il aspira à être universel, M. Gin, l'un des hommes à réhabiliter encore lorsque le temps de la justice littéraire sera venu, publia à la même époque (1777), ses *Vrais principes du gouvernement français*, plusieurs fois réimprimés depuis.

Un dernier publiciste de la Monarchie tempérée fut ce Moreau, l'*historiographe de France*, que des partis puissants se plurent aussi à déconsidérer. On ne pardonne pas facilement la fidélité en histoire : on la hait encore plus dans la conduite.

Jacques de Varennes, de Dijon, ami de Meaupou et de Condé, le comte de Lauraguais, Chabrit, Thiébault, Bernardi, etc., concoururent aussi alors, mais avec moins de talent, de conséquence ou de succès, à faire sentir, lorsque personne ne les sentait plus, les avantages de la Monarchie véritable, et le danger des États-généraux au grand pied.

La révolution approchait; le suffrage universel et *par tête* (comme si les hommes étaient un troupeau) allait triompher. Ce fut alors que la foule des nouveau-venus se mit à le reproduire, en copiant servilement la foule ancienne. Condorcet, Rabaud, Brissot, Marat, Sieyès, Cérutti, Mirabeau, Dupont

* Je n'ose pas encore nommer le célèbre Linguet.

de Nemours, sont les plus remarquables d'entre les politiques du suffrage universel qui devait les envoyer à l'échafaud.

Il y a quelques faibles, quelques ridicules légistes qui se mirent à leur suite : Target, Thouret, Mounier : le premier, dans les *États-généraux convoqués par Louis XVI* ; celui du milieu, dans le *Mémoire présenté au Roi par les avocats de Normandie sur les États-généraux* ; le dernier, dans son écrit *aux Dauphinois*, et ses *Nouvelles observations sur les États-généraux de France*, où il prit le titre de *Secrétaire des États du Dauphiné*, à peu près comme M. de Genoude prend aujourd'hui celui de *directeur général de la Gazette*, ou de *Premier conseiller municipal*, non de par le Roi, mais de par les paysans du Plessis.

Tous ils criaient à tue-tête, comme Rabaud au titre de sa brochure : *A la nation française sur les vices de son ancien gouvernement !*

Ne voyait-on pas jusqu'à de prétendus nobles (Mirabeau, lui, avait du moins la prétention d'être plébéien), le comte d'Entraigues, le vicomte de Toulangeon, le duc de Luynes (*Histoire, cérémonial et droits des États-généraux*), et jusqu'au duc d'Orléans, demander les États-généraux nouveaux, qui devaient retomber sur eux du poids de leur guillotine !

Il se trouva encore quelques royalistes éclairés et fidèles. Je vois figurer parmi ces courageux défenseurs de l'ordre social : Courvoisier, l'ancien (car depuis long-temps les fils ont appris à déroger), auteur d'un bel *Essai sur la constitution du royaume de France*, et d'un écrit non moins remarquable : *De l'excellence du gouvernement monarchique* ; Ferrand, qui fit depuis une mauvaise Histoire ; M. de Saint-Aulaire, auteur d'un écrit sur *l'Unité de pouvoir*. Ce fut alors aussi que Mercier de la Rivière et M. de Sèze publièrent chacun leur *Essai sur les maximes et les lois fondamentales de la monarchie* ; et Moreau, son *Exposition et défense de notre Constitution française monarchique*, avec une *Préface* prophétique.

Parce qu'il offre deux autorités, je citerai, de ce dernier ouvrage, le passage suivant :

« L'Hôpital, aux Etats d'Orléans, en 1560, s'explique sur l'utilité et sur le caractère des États-généraux. Il blâme la licence des assemblées qui furent convoquées sous le roi Jean; et attribuant les troubles de cette époque à *la férocité grossière d'une bourgeoisie naissante*, il a grand soin d'avertir que le devoir et le droit des sujets envers leur Prince se réduisent à remontrer, supplier et obéir.»

Lorsque les royalistes prophéties furent accomplies en 1792, et que l'expérience eut désillé les yeux, les partisans d'États-généraux modestes, fondés sur la propriété, se trouvèrent plus nombreux et non moins habiles. C'est alors qu'on vit Germain Garnier, qui, depuis et de nos jours encore, fut l'un des plus dignes organes d'une politique raisonnable, à la Chambre des Pairs, publier un courageux *Appel aux propriétaires* et un *Essai sur la propriété, dans ses rapports avec le droit politique*. Et la magistrature elle-même, représentée par ses Premiers présidents exilés, publia, en 1795, ses beaux *Développements des principes fondamentaux de la monarchie*, comme pour expier les doléances de Malesherbes, les allocutions larmoyantes de Despremier, et les brochures insolentes de M. de Sémonville¹.

J'ai cité les faits principaux de l'histoire littéraire du *suffrage universel* de M. de Genoude. Je lui ai fait voir que les anciens États-généraux étaient des États-généraux aristocratiques et que ses huit millions d'électeurs sont à lui.

Que les républicains les invoquent, à eux ce droit!

Lorsque les partisans secrets ou avoués de la Monarchie absolue de M. de Bonald les réclament, ils en sont libres encore, puisqu'ils sont libres d'être inconséquents ou hypocrites.

La Cour de cassation a suivi cet antique exemple, en flétrissant M. Fouquet, pour avoir acquiescé, dit-elle, à des *doctrines inconciliables avec ses devoirs*: c'est-à-dire à des doctrines hypocritement démocratiques et contre-révolutionnaires.

Mais qu'ils ne viennent pas prétendre que ces Etats-généraux inouïs, sont aussi vieux que la Monarchie.

Ils excluent la Monarchie !

ESSAI HISTORIQUE SUR LE CARACTÈRE MORAL DES ÉLECTEURS DE L'ANCIEN RÉGIME.

Note de la page 39.

Voici à cet égard un beau document entre mille, c'est le cahier d'un village de Champagne, au voisinage de celui où M. de Genoude a une *Terre*, pour raison de laquelle il ne veut pas relever du Roi des barricades. Je le trouve sous les numéros 45 et 54 d'une belle collection de faits de ce genre que je ferai voir aux amateurs incrédules.

Il y avait à la fois de la dignité et de la liberté dans ce bon vieux temps, mais c'était de la dignité et de la liberté bien différentes des nôtres :

N° 45.

Grefte du bailliage de Troyes.

Cahier du village de Blaigny, 1576.

« En cette convocation des États, se sont proposées les doléances et plaintes d'un chacun, afin que, puisqu'il a plu à Dieu inspirer le Roi à ouïr son peuple, il lui donnât le remède que le mal requerre, parce que le propre office du roi est de faire jugement et justice, et de régner avec le *contentement* (les électeurs diraient aujourd'hui *consentement*) de son peuple.

« Et l'un des moyens plus nécessaires est de le maintenir en paix et union de Religion, qui sont les plus fortes murailles du monde, et un lien indissoluble d'amitié, par quoi toutes choses croîtront, et à cette fin établir Concile (et non Congrès) général.

« Dès à présent, comme étant la nourriture spirituelle recommandable sur toute chose et de besoin, pourvoir par élection de Prêtres, Ministres d'église capables, Curés et autres Prélats qui résideront sur les lieux, pour prêcher et enseigner le peuple sans espérance de dispense. »

Voici à présent comment on procédait dans une classe (celle des imprimeurs, dont M. de Genoude fait encore partie), dans les villes où alors le Choléra ne faisait point de ravages :

N° 54.

Greffe du bailliage de Troyes, année 1576.

REMONTRANCES DES DIFFÉRENTS CORPS DE MÉTIERS
DE LA VILLE DE TROYES, 1576.

LIBRAIRES ET IMPRIMEURS.

Ce cahier est ainsi intitulé :

Mémoire des remontrances que le collège des libraires et imprimeurs de la ville de Troyes¹ entendent être faites par les députés qui seront commis à l'assemblée générale des États qui se tiendra à Blois.

« 1° Qu'il faut rendre grâces à Dieu de ce qu'il lui a plu inspirer à notre Monarque de faire cette convocation et assemblée des États de son royaume, et supplier très humblement sa divine puissance y vouloir assister par son Saint-Esprit, à ce qu'il se puisse

¹ Chose singulière : c'est dans le ressort aussi du collège des imprimeurs de Champagne que M. de Genoude a publié la brochure de 1814, dont il veut se parer en 1832.

faire une bonne paix et tranquillité en ce royaume à la louange de Dieu et au repos public.

« Et puisqu'il a plu au Roi de faire et commander cette honorable assemblée et convocation, plaise aussi prendre en bonne part toutes les remontrances et propositions qui lui seront faites, et remarquer que ce ne sera point pour lui être désobéissants en ce que lui doivent ses sujets, mais au contraire pour l'augmentation de sa grandeur.

« COMME SOIT AINSI QU'IL A VOULU QUE LES ETATS SOIENT LIBRES, que un chacun puisse librement dire et déclarer les nécessités de son royaume, que aussi lui plaise ordonner en premier que tout ce qui sera conclu et ordonné en cette assemblée soit gardé, observé et exécuté de point en point, sans y ajouter ou diminuer, et sans remettre la conclusion à autre temps, nonobstant édits ou ordonnances qui se pourraient faire au contraire, auxquels on ne doit point avoir égard; autrement y aurait danger pire que le premier.

(Suivent autres articles particuliers.)

« Et sans autre clôture, il est signé Jourdain et Pintantier. »

LES DEUX QUESTIONS FONDAMENTALES, CELLE DES ÉTATS-
GÉNÉRAUX CONSTITUANTS, ET CELLE D'UN PRÉTENDANT
ARMÉ, DÉCIDÉES RADICALEMENT PAR M. DE GENOUDE
DANS SES *Mélanges de politique*.

Ex ore tuo te judico!

QUESTION DES ÉTATS-GÉNÉRAUX :

« Guillaume convoqua une assemblée. Elle fut formée dans une fermentation populaire. Et cependant personne ne croyait au pouvoir de détrôner Jacques..... Deux voix décidèrent que le Royaume serait gouverné par un Roi, et non par un Régent. » (P. 186.)

QUESTION D'UN PRÉTENDANT ARMÉ :

« LA MORT DU DERNIER DES STUARTS A, SEULE, ASSURÉ le repos de l'Angleterre. » (P. 187, article intitulé : DES STUARTS.)

Je l'avouerai, à la lecture de cette dernière proposition, mon âme a été profondément émue, et les bras me sont tombés : j'ai senti mon sang bouillonner dans mes veines.

Si j'avais dit une chose semblable, et que je fusse M. de Genoude, non seulement je me garderais bien, et j'aurais horreur, de défendre le Stuart le plus héroïque et le plus saint..... ; j'irais me mettre aux genoux du plus ingrat, du plus perfide, Guillaume.... j'irais m'y mettre, dût-il perdre la Couronne lui-même quelques jours après ! j'irais m'y mettre au nom et pour la gloire de Dieu, d'après saint Paul, à l'exemple des Evêques et de M. de Lafayette.

Moi, alors, je me jetterais aux pieds de M. de Genoude.

J'ai semblé rire et exagérer, je le sais : et pourtant j'ai dit, le plus sérieusement du monde, la plus grande des vérités possibles.

O tempora, o mores !

P. S. Au moment où l'on met sous presse cette dernière feuille, le Journal des Débats, qui annonçait hier la mort attendue d'un de mes amis, m'apprend la mort subite, dans la force de l'âge, du seul homme spirituel, et du plus innocent de mes adversaires, qu'à ce titre je n'avais attaqué qu'accidentellement (*V.* page 78). Je veux parler de M. Colnet. Celui-là, du moins, n'avait pas la prétention de raisonner, ne refusait l'impôt que pour rire, et ne célébrait que par ordre les huit millions d'électeurs : « Ne me donnez pas, disait-il, des affaires étrangères à mon département. » On dirait que la Gazette s'est trouvée le premier exemple de ces morts nouvelles et de choix signalées dans le Mandement de Mgr l'Archevêque de Paris, du 28 mai, qu'elle a craint encore de publier tout entier. En frappant le Chantre de l'*Art de dîner*, le choléra a frappé la feuille hypocrite. La Gazette, si j'ose le dire, a rendu l'esprit. Déjà la mort subite, dans la rue, l'année dernière, de l'énergique Bénaben, était retombée sur elle par contre-coup. De telles absences (car la mort n'est pas autre chose qu'une absence) ont commencé avant moi, ou facilitent bien plus que je ne pourrais le faire, la défaite de M. de Genoude et de M. de Villèle; et je ne sache personne pour recueillir la succession de M. Colnet. A quoi, grand Dieu, tenait donc M. de Genoude? à quoi, le carlisme?

RÉSUMÉ ANALYTIQUE ET FILIATION

DU

TRAITÉ DES FAUX CATHOLIQUES.

I. Dédicace aux Amis de la paix. — II. Avertissement : Profession de Foi de l'Auteur. — III. De la nature, de la gravité, de la supériorité, des erreurs des faux catholiques, démontrées par la raison et par l'histoire universelle. — IV. Des fautes de la Restauration et des fautes de son plus long et de son principal Ministère : celui de M. de Villèle. — V. Des fautes de la Gazette de France, dont le but est de ramener UN homme (Ministre ou Roi), au prix de tous les hommes — et d'abord de son système, et de ses progrès de décadence inouïs. — VI. De sa fausseté rationnelle ou logique. — VII. De sa fausseté historique. VIII. Du danger imminent du système pour tous les Partis et pour ses propres auteurs. — IX. Tableau de la situation des Partis politiques en France. — X. Esquisse sur l'état des mœurs privées du Pays. — XI. Comparaison du caractère des vrais républicains et du caractère des faux légitimistes : que les premiers sont aussi excusables que les autres sont odieux. — XII. De la vanité des faux catholiques principaux. — XIII. De leur audacieuse ambition. — XIV. De leur perfidie à l'égard de tous les Partis. — XV. De leur hypocrisie religieuse. — XVI. De leur hypocrisie politique, et en particulier des encouragements qu'ils donnent, et des apothéoses qu'ils promettent, aux insurgés de la Vendée en cas de triomphe, alors même qu'ils déclarent que « la révolte n'est jamais permise ». — XVII. Tableau des diverses petites catégories des dupes de la Gazette de France : qu'elles sont toutes des parties intéressées. — XVIII. Tableau des grandes catégories de leurs adversaires : qu'elles forment, si on peut le dire, tout le Pays. — XIX. De l'incapacité littéraire et politique des faux catholiques principaux. XX. Des causes de leurs succès momentanés. — XXI. De leur inévitable destinée. — XXII. Transition aux malheurs de la France : traité historique et philosophique du Choléra et de ses caractères français, — que

les fléaux sont essentiellement facultatifs. — XXIII. Du dernier crime des faux catholiques, qui rejettent le Fléau sur ses victimes. — XXIV. Résumé : Comparaison des trois Partis nationaux ; Proposition du seul moyen de salut qu'il puisse y avoir pour la France. — XXV. Appendice : 1° Essai historique sur la nature des États-généraux, et sur l'opinion que tous les publicistes eurent toujours, et qu'ils ont encore, de l'aristocratie de ces États dans tous les temps ; 2° Essai historique sur le caractère moral des anciens électeurs aux États-généraux ; 3° les deux questions fondamentales, celle des États-généraux Constituants, et celle d'un Prétendant armé, décidées, radicalement, par M. de Genoude dans ses *Mélanges de Politique*.



FIN.

